

Jeunes : les stigmatisations de l'apparence

Olivier Galland*

Des personnes peuvent avoir le sentiment que, dans certaines circonstances de leurs relations sociales, on a porté atteinte à leurs droits ou à leur dignité. Les jeunes se distinguent nettement de leurs aînés à cet égard.

Leur sensibilité à différentes formes d'ostracisme est plus aiguë que celle des adultes, mais s'applique surtout à des atteintes portées à l'image de soi : ils se plaignent plus de vexations – moqueries ou insultes – que d'injustices ou du refus de droits. L'apparence physique – poids, taille et look – constitue pour les jeunes le motif principal des formes d'ostracisme dont ils se plaignent. Ce sont surtout les filles corpulentes et les garçons fluets qui en font état. Mais quelle que soit leur corpulence, les jeunes filles y sont plus sensibles que les garçons : contrairement à ces derniers, un tel événement réduit leurs chances de vivre en couple.

Le racisme est une autre manifestation d'une discrimination liée à l'apparence. Un jeune sur quatre d'origine non européenne déclare avoir été victime de mauvais traitements liés à ses attaches étrangères. L'intensité de ce sentiment de stigmatisation est très variable selon les origines et le sexe. Les jeunes issus de courants migratoires récents (Afrique noire, Asie) et les garçons d'origine maghrébine se sentent particulièrement stigmatisés. Des facteurs culturels (maîtrise de la langue, pratique religieuse, sentiment d'identité nationale) accroissent la probabilité de déclarer avoir été victime de tels actes, sans l'expliquer totalement. Quels que soient leurs comportements culturels les jeunes victimes d'exclusion professionnelle ou de ségrégation urbaine se sentent surexposés aux stigmatisations racistes. Les jeunes filles originaires du Maghreb se sentent beaucoup moins stigmatisées que les garçons de même origine, malgré le maintien plus affirmé d'une spécificité culturelle en matière religieuse et d'une fidélité au pays d'origine.

* Olivier Galland est chercheur au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique (Gemas – Paris-IV-CNRS) et chercheur associé au Laboratoire de sociologie quantitative (Crest-Insee).

Les discriminations dont souffre un groupe ou une catégorie sociale résultent d'un traitement inégal réservé à leurs membres en raison même de leurs caractéristiques. Cette inégalité de traitement s'appuie souvent sur des *préjugés*, c'est-à-dire des croyances stéréotypées qui conduisent à traiter de manière injuste telle ou telle catégorie sociale. Les préjugés raciaux sont ceux auxquels on pense naturellement et qui ont eu probablement le plus de conséquences sociales et historiques (Wievorka, 1998). Mais les préjugés peuvent s'appuyer sur d'autres différences sociales : celles liées au sexe et à l'âge par exemple.

Les économistes et les sociologues traitent, avec des méthodes différentes, de la question des inégalités de traitement, sous de multiples dimensions. Un autre aspect, plutôt abordé par les sociologues, consiste à étudier les *réactions* individuelles ou collectives à ces inégalités. Ce sentiment construit en partie la réalité sociale de la discrimination et de l'injustice : n'existe socialement que ce qui est perçu et nommé. La partie de l'enquête *Histoire de vie* qui porte sur le sentiment d'avoir été victime de tels faits apporte des informations précieuses à ce sujet, sur des registres assez différents qui vont de la simple moquerie au sentiment d'être traité de manière injuste ou de se voir refuser un droit. Pour bien marquer que nous traitons ici la question sous un angle subjectif, nous parlerons de stigmatisations plutôt que de discriminations (cf. encadré 1).

Les stigmatisations ressenties recouvrent deux ordres de faits sociaux de nature assez différente. Elles expriment tout d'abord la force des normes collectives : si certaines personnes se sentent stigmatisées, c'est qu'elles ont, volontairement ou non, transgressé ces normes, et se sentent, de ce fait, victimes d'une réprobation sociale latente. Cela peut être le cas, par exemple, de personnes obèses ou portant des tenues extravagantes. Cependant, les réactions individuelles à ces normes collectives ne sont pas forcément uniformes. Certains peuvent choisir d'ignorer la norme ou de la retourner à leur avantage. C'est pourquoi les mœurs évoluent.

Les stigmatisations ressenties sont d'une autre nature lorsqu'elles expriment une forme de révolte contre des injustices ou des mauvais traitements qui n'ont pas de légitimité sociale ou qui rentrent même en contradiction avec les normes couramment admises : cela peut être le cas, par exemple, des comportements à caractère raciste, mais également plus largement d'inégalités

de traitement qui paraissent injustifiées parce qu'elles ne sont pas liées aux compétences mais à l'identité même des personnes (celles liées au sexe ou à la génération par exemple). Là encore, l'enquête permet moins de mesurer l'effectivité de ces inégalités que le point auquel elles sont ressenties comme injustes. Une injustice n'est reconnue comme telle que lorsque s'exprime une réprobation sociale à l'égard d'inégalités de traitement qui, jusqu'alors, pouvaient être socialement acceptées. C'est donc par cette prise de conscience, individuelle puis collective, dont cette partie de l'enquête *Histoire de vie* donne une mesure, que des inégalités peuvent devenir des injustices.

Les jeunes : sentiment de discrimination ou de stigmatisation ?

Les jeunes ont sans doute une probabilité plus élevée que d'autres de se sentir victime d'injustices ou de formes d'ostracisme. Débutant dans la vie professionnelle, faisant leurs premiers pas dans la vie adulte, ils peuvent être amenés à se comparer aux adultes qui ont atteint le sommet de leur carrière et envier leur sort. Même s'ils savent qu'il faut patienter pour réussir, les jeunes peuvent considérer, dans certaines sociétés et certaines circonstances historiques, qu'on les fait attendre trop longtemps et qu'on les maintient abusivement dans un statut précaire. De nombreux travaux ont montré que les jeunes pourraient avoir quelques raisons objectives d'être animés aujourd'hui de tels sentiments (cf., par exemple, Chauvel, 1998).

Mais les jeunes sont aussi – c'est un tout autre aspect des rapports intergénérationnels – une force de renouvellement des mœurs, un vecteur de comportements nouveaux, et à ce titre, il est probable qu'ils seront plus souvent victimes de critiques de la part des générations plus âgées. De nombreux exemples historiques illustrent ces tensions intergénérationnelles sur les mœurs.

Il y a donc un double aspect dans le regard que portent les jeunes sur la façon dont la société les traite : un aspect plutôt économique et social – les jeunes se vivent-ils comme une génération discriminée ? – et un aspect plutôt culturel – les jeunes se vivent-ils comme une classe d'âge stigmatisée ? Dans le cadre de cet article nous ferons porter l'analyse sur ce second aspect de la sensibilité juvénile. Ce choix est en grande partie dicté par les données de l'enquête qui montrent que les jeunes se sentent plus souvent victimes de stigmatisations que d'injustices et

invoquent plus souvent des motifs liés à l'apparence que ceux ayant trait à leur situation économique et sociale. Par ailleurs, ces résul-

tats font écho avec certains travaux qualitatifs récents (Pasquier, 2005) qui montrent l'importance nouvelle prise, chez les adolescents,

Encadré 1

DISCRIMINATIONS, STIGMATISATIONS ET MESURE DANS L'ENQUÊTE HISTOIRE DE VIE

Pour les économistes, les discriminations ont un sens objectif et statistique. Par exemple, sur le marché du travail une situation de « discrimination statistique » peut survenir lorsque des individus ayant des capacités identiques, mais appartenant à des groupes différents, n'ont pas des parcours professionnels équivalents à cause de la productivité moyenne, réelle ou supposée, du groupe auquel ils appartiennent. Ce qui est visé dans la partie l'enquête *Histoire de vie* consacrée à ce sujet est très différent : il ne s'agit pas de mesurer objectivement les discriminations subies. Une telle mesure objective serait entachée de trop de biais liés :

1) Aux variations possibles de *déclaration* de discriminations, certaines personnes interrogées pouvant être plus réticentes que d'autres à reconnaître en avoir été victimes. Par exemple, il est possible que les hommes avouent moins facilement que les femmes avoir été moqués pour leur apparence physique. Le sexe de l'enquêteur peut, d'autre part, intervenir dans l'interaction d'enquête et contribuer à faire varier les réponses à des questions de ce type.

2) Aux variations de *sensibilité* à l'égard de tel ou tel type de discriminations. Pour diverses raisons, cette appréciation subjective peut en effet surestimer ou sous-estimer les discriminations objectives. Ce que les personnes considèrent comme juste ou injuste dépend d'une part de leur niveau d'aspiration et d'autre part des autres catégories de personnes avec lesquelles elles se comparent (Kellerhals *et al.*, 1988). Ces deux variables peuvent contribuer à faire varier, d'une personne à l'autre traitée à l'identique, l'intensité du sentiment d'injustice.

Mais cette dernière limite n'en est pas vraiment une si l'on considère que l'objet de l'interrogation, et de l'article, n'est pas la mesure objective d'éventuelles discriminations, mais bien l'expression de la sensibilité aux discriminations, ou plus largement à des traitements ressentis comme portant atteinte, plus ou moins gravement, à la dignité de la personne. C'est pourquoi, dans la suite de cet article nous parlerons, de « stigmatisations » plutôt que de « discriminations », en nous appuyant sur la tradition sociologique de la « *labeling theory* », dont l'idée centrale est que la réponse sociale à une apparence ou un comportement perçus comme déviant affecte profondément la façon dont ces personnes sont perçues et se perçoivent elles-mêmes (voir par exemple, Becker, 1973). Les stigmatisations qui en résultent peuvent prendre plusieurs formes, allant de réprimandes légères à un isolement social profond.

L'enquête *Histoire de vie* comprend un module 'relations avec les autres' qui comporte une série de questions sur les situations qu'ils ont vécues et res-

senties comme discriminatoires ou injustes. La question principale posée à ce sujet était formulée comme suit : *Est-il déjà arrivé que l'on se moque de vous, que l'on vous mette à l'écart, que l'on vous traite de façon injuste ou que l'on vous refuse un droit à cause.*

- De votre âge
- De votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)
- De votre état de santé ou un handicap que vous avez
- De la couleur de votre peau
- De votre poids, de votre taille
- De votre tenue vestimentaire, de votre look
- Du lieu où vous vivez
- De votre région ou votre pays d'origine
- De votre situation professionnelle ou votre niveau d'instruction
- De votre nom ou votre prénom
- De votre façon de parler (accent, maîtrise de la langue)
- De votre situation de famille
- Des caractéristiques de vos proches, de vos amis ou de vos parents
- De votre orientation sexuelle
- De votre appartenance à une organisation politique, syndicale
- De vos opinions politiques, syndicales ou religieuses
- Autre
- Non

Pour chacune des causes évoquées, on sait si la personne enquêtée a eu à subir des moqueries ou des insultes, a été mise à l'écart des autres, a été traitée injustement ou s'est vue refuser un droit. Par ailleurs, on connaît la fréquence à laquelle la personne a eu à subir ces mauvais traitements, si certains de ces comportements lui ont fait de la peine ou l'ont blessé, et si l'un de ces comportements a eu des conséquences sur sa vie. On interroge également les personnes sur les circonstances de l'événement qui a eu des conséquences sur leur vie (lors d'une relation avec une administration, lors de la recherche d'un emploi, lors de la recherche d'un logement, sur le lieu de travail, lors de relations avec un commerçant, dans la rue, en famille, à l'école, au collège ou à l'université, dans une relation amoureuse, dans un club ou une association) et sur la façon dont elles ont réagi.

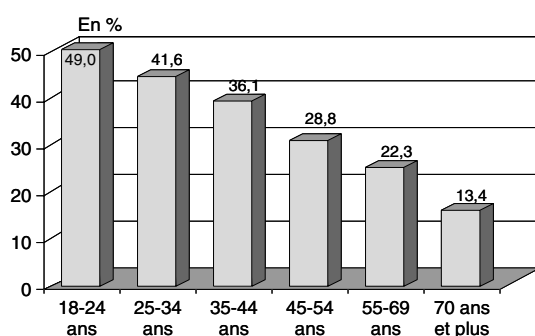
par un « système de codification des apparences » extrêmement contraignant. La construction d'un « style » où l'apparence physique et vestimentaire tient une grande place est devenue une composante essentielle de l'identité de beaucoup d'adolescents. La nouveauté, par rapport aux années 1960, est la massification de ces comportements due à leur diffusion par les industries culturelles. Du coup, le caractère normatif de ces codifications de l'apparence se serait renforcé. Si l'on en croit ces travaux, la focale devrait ainsi être déplacée des rapports intergénérationnels aux rapports entre pairs (1). Ces travaux mettent également en lumière des tensions nouvelles qui surgissent à cette occasion entre les garçons et les filles.

Les jeunes plus sensibles aux moqueries qu'aux injustices.

Près d'un jeune de 18-24 ans sur deux cite au moins un comportement négatif qu'il aurait eu à subir au cours de sa vie (cf. graphique I). Ce sentiment ne fait que décroître dans la suite du cycle de vie, pour ne plus concerner qu'un peu plus d'une personne âgée (70 ans et plus) sur dix. Il apparaît d'autant plus fort chez les jeunes que ces derniers ont eu une durée d'existence plus courte et donc *a priori* moins d'occasions de connaître de tels événements que les personnes plus âgées.

Ce résultat doit-il s'interpréter comme un effet de génération ? Les jeunes actuels sont-ils plus sensibles que leurs devanciers aux discriminations, stigmatisations ou injustices ? Un résultat

Graphique I
Les jeunes se sentent plus souvent stigmatisés



Lecture : 49 % des 18-24 ans ont connu au moins un motif de mauvais traitement (moquerie, mise à l'écart, injustice, refus d'un droit).

Champ : ensemble de la population de plus de 18 ans.
Source : enquête Histoire de vie - Construction des identités, Insee, 2003.

de l'enquête pourrait le laisser penser : lorsque l'on interroge les personnes sur l'âge auquel elles ont subi une situation stigmatisante, on constate que les générations récentes déclarent plus fréquemment que les précédentes l'avoir connu pendant l'enfance et l'adolescence (cf. Algava et Beque, 2004, et encadré 2).

Mais ce résultat s'explique très probablement en partie par un effet de mémoire ou un effet de reconstruction biographique. Les personnes âgées peuvent avoir oublié les comportements négatifs dont elles ont été victimes autrefois, surtout s'il s'agissait de faits assez bénins, ou simplement les considérer autrement le temps ayant passé. En avançant en âge, la perception change, on relativise les événements passés qui ont pu être marquants autrefois et on développe de nouvelles valeurs. On attachera peut-être moins d'importance aux moqueries qu'à des injustices plus profondes. Les mêmes comportements n'auront alors pas le même impact au cours du temps. Les vexations subies à l'école, par exemple, encore prégnantes à 20 ans, feront sourire à 50. Les deux hypothèses restent donc ouvertes : effet de génération (les jeunes actuels se sentiraient sur-stigmatisés par rapport à leurs devanciers) ou effet d'âge (les jeunes auraient une sensibilité particulière aux moqueries ou aux injustices quelle que soit la génération à laquelle ils appartiennent).

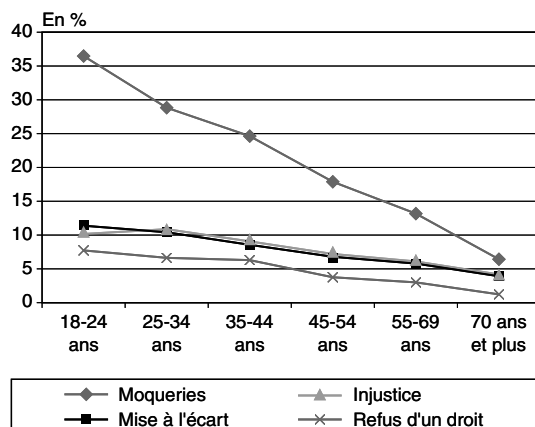
L'hypothèse de l'effet d'âge peut cependant reposer sur des motifs psychologiques et sociaux assez solides. Chez les moins de 30 ans, c'est entre 12 et 17 ans que surviennent les situations stigmatisantes les plus fortement ressenties (ayant eu des conséquences sur la vie), c'est-à-dire pendant la période de l'adolescence. Cette période de la vie est une période de fragilité et d'incertitude sur soi-même, une période durant laquelle l'individu s'éloigne de l'enfance et de l'influence des parents et construit, parfois avec difficulté, sa propre personnalité. Par ailleurs, sans statut social encore bien défini, un jeune homme ou une jeune femme peut être plus sensible aux jugements que l'on porte sur lui. Le statut est un classement, mais il est aussi une protection : il dépersonnalise le jugement. Sans lui, l'individu peut avoir un sentiment plus vif d'être apprécié ou rejeté pour lui-même.

Dans cette hypothèse, les jeunes pourraient connaître une sensibilité accrue à certains types

1. Une des conclusions du travail de Dominique Pasquier est que « le contrôle social exercé par les pairs a remplacé celui des adultes ».

de traitements dont ils seraient l'objet, notamment ceux qui mettraient en cause leur identité personnelle. Les résultats concernant les types de comportements dont ils se plaignent (cf. graphique II et tableau 1) alimentent cette interprétation.

Graphique II
Les jeunes sont surtout sensibles aux moqueries et aux insultes



Champ : personnes ayant connu au moins une fois ce type de faits
Source : enquête Histoire de vie - Construction des identités, Insee, 2003.

tation. Les jeunes font preuve d'une sensibilité particulière et plus marquée aux « moqueries » et aux « insultes » dont 65 % de celles qui ont « eu des conséquences » ont eu lieu à l'école. C'est entre 12 et 15 ans, au moment où ils étaient collégiens, qu'ils déclarent avoir eu le plus souvent à souffrir de ces moqueries. Si elles sont plus souvent ressenties par les jeunes, c'est probablement aussi parce que l'adolescence est une période de la vie durant laquelle on est plus libre de se moquer de ses congénères. Par la suite, les codes sociaux de la vie professionnelle, et plus largement de la vie sociale, interdisent de se moquer des autres trop ouvertement.

Les faits les plus graves, mais également beaucoup plus rares (cf. graphique II), subir une injustice, se voir refuser un droit, sont ressentis plus tard, dans la jeunesse plutôt que dans l'adolescence (cf. graphique III). Elles ont également beaucoup moins souvent (deux fois moins environ) l'école ou l'université pour cadre.

Les jeunes filles se disent beaucoup plus souvent victimes de moqueries ou d'insultes que les garçons (cf. tableau 2). On peut raisonnablement supposer qu'elles sont le fait d'autres jeunes dont elles partagent la condition sco-

Encadré 2

LES EFFETS SOCIAUX DE L'APPARENCE PHYSIQUE

De très nombreuses études, le plus souvent anglo-saxonnes, menées par des psychologues, des psycho-sociologues ou des sociologues, ont fourni des éléments empiriques montrant l'importance de l'apparence dans la réussite, que ce soit à l'école, dans la vie sentimentale ou dans la vie professionnelle. Plusieurs résultats bien établis ressortent de ces travaux (pour une synthèse très complète, voir Amadieu, 2002) :

les normes concernant l'apparence physique sont très standardisées. Concernant les femmes, une étude américaine (Tovée *et al.*, 1998) a montré que l'indice de masse corporelle (cf. encadré 2) compterait pour 74 % du jugement sur leur beauté. Pour les hommes, le rapport taille/torse (le « *waist-to-chest ratio* ») joue un rôle plus important dans le jugement esthétique que l'indice de masse corporelle. Une étude française (Mouchès, 1994) montre que les hommes préfèrent des femmes ayant un indice de masse corporelle d'environ 20, tandis que les femmes se préfèrent encore plus minces (autour de 19).

La beauté, dont les acteurs ont ainsi une représentation commune (fondée également sur la symétrie des traits du visage), procure un avantage, à autres caractéristiques données, dans la plupart des situations

sociales : les gens beaux sont perçus comme plus intelligents, ayant de meilleures aptitudes scolaires, ils sont jugés plus attirants sexuellement. La beauté procure également un avantage à l'embauche et dans le déroulement de la vie professionnelle. Les critères esthétiques n'annulent pas le rôle des critères de compétence mais en atténuent ou en renforcent les effets. Par exemple, une bonne étudiante laide est un peu défavorisée dans la notation tandis qu'une belle étudiante médiocre est un peu favorisée. Mais l'écart de notation entre les beaux et les laids est considérable parmi les étudiants médiocres (Landy et Sigall, 1974).

Les critères esthétiques ne s'opposent pas mais se combinent aux critères sociaux. Aux différents statuts sociaux sont associés des stéréotypes liés à l'apparence : les présidents ou les « grands patrons », par exemple, sont spontanément estimés de grande taille. De nombreuses études montrent que l'appréciation de l'apparence physique dépend du statut social ou du métier de la personne. Par ailleurs, l'effet social de l'apparence ne dépend pas que de critères physiques. La tenue vestimentaire joue un rôle important, elle peut renforcer l'effet de la beauté, et peut-être atténuer l'effet d'un physique disgracieux. Mais ce dernier point reste controversé.

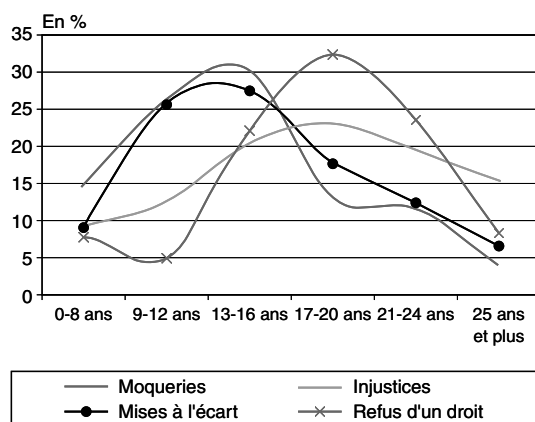
laire (2). Mais ces moqueries n'ont peut-être pas toujours un caractère anodin. Une récente enquête auprès des adolescents (3) montrait que la violence, qui prend souvent une forme verbale, était le problème le plus souvent évoqué par les collégiens à propos de l'école (par 54 % d'entre eux, et 58 % des filles de 13 à 15 ans). En Grande-Bretagne, le « bullying » – les brimades et persécutions dont certains élèves sont victimes de la part d'autres jeunes – est devenu un problème majeur de la société scolaire que le gouvernement cherche à éradiquer (4).

Si ces résultats de l'enquête *Histoire de vie* peuvent alimenter l'idée d'un désordre scolaire ressenti par une partie des élèves, et notamment par les adolescentes, ils ne corroborent pas celle d'une contestation massive de l'équité des verdicts scolaires : moins de 3 % des jeunes de 18-30 ans déclarent s'être vu refuser un droit ou avoir été victimes d'in-

justices à l'école, avec des conséquences sur leur vie. Ces problèmes scolaires liés au fonctionnement institutionnel ou pédagogique des établissements, sont moins fréquemment ressentis par les élèves que les troubles comportementaux – moqueries ou aux insultes – qui prennent place dans la vie scolaire ordinaire (8 % des jeunes ont subi des moqueries ou des insultes à l'école ayant entraîné des conséquences sur leur vie. Le pourcentage total de jeunes ayant subi des moqueries ou des insultes à l'école est certainement beaucoup plus élevé, mais la question sur les circonstances des événements discriminatoires n'était posée qu'à propos de la partie d'entre eux ayant eu « des conséquences sur la vie » (cf. tableau 3).

Le sentiment d'avoir subi des discriminations professionnelles est beaucoup moins fréquent : au total, 4 % des jeunes font état de discrimina-

Graphique III
Âge de survenue des stigmatisations ayant eu des conséquences sur la vie (en %)



Champ : jeunes de 18 à 30 ans ayant subi le fait considéré.
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

2. On ne dispose malheureusement pas dans l'enquête d'informations sur les caractéristiques des personnes auteurs des discriminations.

3. Enquête Sofres réalisée pour le Ministère délégué à la famille en septembre 2003 auprès d'un échantillon de 500 adolescents représentatif de la population âgée de 13 à 18 ans.

4. Le secrétaire d'État britannique à l'éducation lançait en novembre 2005 la semaine annuelle de lutte contre le « bullying », cf. « Les écoles britanniques sont gangrenées par les violences entre adolescents », Le Figaro, 30 novembre 2005.

Tableau 2
Proportion des hommes et des femmes victimes de moqueries ou d'insultes selon l'âge
En %

	18-30 ans	31 ans et plus	Ensemble
Hommes	27,5	17,3	19,9
Femmes	40,2	17,2	22,4

Lecture : 27,5 % des garçons ayant entre 18 et 30 ans disent avoir subi des moqueries ou des insultes.

Champ : ensemble de la population de 18 ans et plus.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Tableau 1
Rapport des chances par type de stigmatisation selon la classe d'âge

	Moqueries	Mise à l'écart	Injustice	Refus d'un droit
18-24 ans	2,1	1,6	1,3	1,6
25-34 ans	1,5	1,4	1,4	1,4
35-44 ans	1,2	1,1	1,2	1,4
45-54 ans	0,8	0,8	0,9	0,8
55-69 ans	0,6	0,7	0,7	0,6
70 ans et plus	0,3	0,5	0,5	0,3
Ensemble	1	1	1	1

Lecture : rapport des chances (odds-ratio) relatives d'avoir connu ce type de fait plutôt que de ne l'avoir pas connu pour chaque classe d'âge, divisé par le même rapport des chances pour l'ensemble. Ainsi pour les jeunes de 18 à 24 ans, le risque relatif d'avoir subi des moqueries est augmenté de 110 % relativement à celui subi par l'ensemble de la population enquêtée.

Champ : ensemble de la population de 18 ans et plus.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

tions professionnelles ayant entraîné des conséquences, contre 10 % qui évoquent des stigmatisations scolaires. Même chez ceux qui ont déjà travaillé, cette prédominance des comportements négatifs subis à l'école se maintient pour les moqueries et les mises à l'écart. Cependant, les faits plus graves (refus d'un droit, injustices) sont plus souvent évoqués dans les situations de travail qu'à l'école : parmi les jeunes ayant déjà travaillé, 4 % déclarent avoir été victimes d'une injustice ou s'être vus refuser un droit dans le cadre du travail ou de la recherche d'emploi.

Si la période de l'adolescence est probablement plus réceptive que d'autres périodes de la vie à des comportements qui mettent en cause l'image de soi, l'hypothèse générationnelle ne peut pas pour autant être écartée : les jeunes ont sans doute une sensibilité particulière à cet égard, mais, si l'on suit certaines études qualitatives ou monographiques (Pasquier, 2005 ; Dubet, 1996), celle-ci peut s'être renforcée, à cause de tensions nouvelles entre jeunes résultant d'une concurrence plus vive des « styles » et des façons d'être au moment de l'adolescence et d'un renforcement du poids des identités sexuées dans leur définition. Valeurs masculines de virilité et de compétition et valeurs féminines de sentimentalité s'opposent et conduisent, selon ces études, à de nouvelles formes de ségrégation sexuée chez les adolescents.

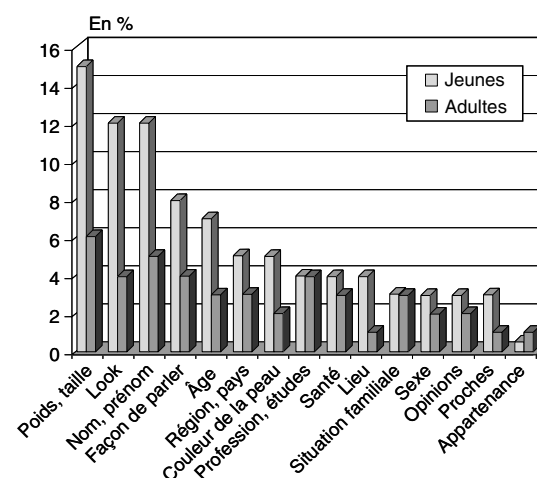
L'apparence d'abord

L'examen des causes de mauvais traitements cités confirme l'importance de l'image de soi chez les jeunes et leur sensibilité aux atteintes qui peuvent lui être portées (cf. graphique IV). Les quatre premières causes de stigmatisation évoquées – corpulence ou taille, façon de s'habiller et de parler, consonance du nom ou du prénom – se rapportent plus ou moins à cet

aspect et sont fortement sur-représentées chez les jeunes par rapport à leur poids chez les adultes. Les deux premières causes – poids ou taille et « look » – sont citées par 23 % des jeunes pour seulement 9 % des adultes.

À l'inverse, les motifs de nature plus économique, comme la situation professionnelle ou le niveau d'étude, dont beaucoup d'économistes et de sociologues s'accordent à reconnaître qu'ils représentent des facteurs « objectifs » de discrimination des jeunes, sont assez peu souvent évoqués par ces derniers, et pas plus souvent que par les adultes. On pourrait penser que le motif « âge » s'y rattache s'il était assimilé à une forme de discrimination générationnelle de nature économique et sociale. Mais l'examen des liens existant entre les causes liées à l'âge et

Graphique IV
Les causes des stigmatisations : le physique et l'apparence d'abord



Lecture : pourcentage de citations par les jeunes (18-30 ans) et les adultes (plus de 30 ans) des causes de stigmatisation.
Champ : jeunes de 18 à 30 ans et adultes de plus de 30 ans.
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Tableau 3
Les circonstances des comportements négatifs ayant eu des conséquences pour les jeunes

	Moqueries, insultes		Mises à l'écart		Refus d'un droit, injustices	
	Ensemble	A déjà travaillé	Ensemble	A déjà travaillé	Ensemble	A déjà travaillé
École	7,9	6,6	3,8	3,4	2,7	1,9
Travail, recherche d'emploi	1,8	2,4	0,6	0,9	2,7	3,7
Autre	2,5	2,9	1,6	1,9	2,8	3,4
Ensemble des faits ayant eu des conséquences	12,3	13,0	6,1	6,2	8,2	9,1

Lecture : 7,9 % de l'ensemble des jeunes déclarent avoir subi des insultes à l'école ayant entraîné des conséquences sur leur vie ; 3,7 % des jeunes ayant déjà travaillé disent s'être vu refuser un droit ou avoir subi une injustice dans le travail ou la recherche d'emploi.
Champ : jeunes de 18 à 30 ans ayant subi le fait considéré avec des conséquences sur leur vie.
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

d'autres causes de stigmatisation ou d'injustice ressenties, conduit à rejeter cette hypothèse : les jeunes qui citent l'âge mentionnent également plus souvent le sexe, le look et la façon de parler comme causes de moqueries, de mises à l'écart ou d'injustices. Quand les jeunes expriment un sentiment de discrimination lié à l'âge, il semble donc bien que ce soit plus au sujet de leur façon d'être que de leurs conditions de vie.

On ne peut donc manquer d'être frappé par cette prédominance, dans la sensibilité juvénile actuelle, de l'apparence sur la condition : ce qui à trait à l'image d'eux-mêmes produite et manipulée par les interactions sociales ordinaires, semble être, pour les jeunes, un foyer de tensions plus intenses que ce qui relève des inégalités socio-économiques. Ce constat doit bien sûr être relativisé par le large spectre de l'enquête qui n'était

nullement focalisée sur la question des inégalités sociales ou économiques. Nul doute que si cela avait été le cas ce thème serait ressorti plus fortement. Il n'en reste pas moins que, spontanément, il n'émerge pas massivement.

Moqueries physiques : les filles plus touchées que les garçons

Lorsqu'ils ont le sentiment d'avoir subi des mauvais traitements dans leurs relations avec les autres, les jeunes évoquent comme cause, avant tout autre motif, leur poids ou leur taille (cf. graphique IV). Il est vrai que, selon l'Inserm, l'obésité des enfants et adolescents est devenue un véritable problème de santé publique et une cause de stigmatisation (cf. encadré 3). L'enquête *Histoire de vie* confirme que

Encadré 3

TAILLE, POIDS, CORPULENCE DURANT L'ENFANCE, L'ADOLESCENCE ET LA JEUNESSE

La première année de la vie correspond à la phase de croissance la plus rapide de l'existence. À l'âge de 1 an, la taille est autour de 75 cm et le poids près de 10 kg, ce qui représente, par rapport à la naissance, un gain satural de 25 cm et un gain pondéral de 7 kg. Par la suite, la taille comme le poids connaissent une croissance plus modérée.

Pris isolément, le poids et la taille ne sont pas des indicateurs d'une grande portée, car ils dépendent évidemment l'un de l'autre et ce n'est que leur prise en compte simultanée qui donne une bonne indication de la corpulence, de ce que les médecins appellent l'adiposité. C'est pourquoi, on calcule un *indice de masse corporelle* égal au poids divisé par la taille au carré :

$$\text{Indice de masse corporelle} = \text{imc} = \frac{\text{poids}}{\text{taille}^2}$$

Jusqu'à 6 ans, la taille progresse plus vite que le poids, ce qui fait que l'indice de masse corporelle diminue jusqu'à cet âge. Il connaît ensuite un rebond, appelé « rebond d'adiposité » et continue de croître jusqu'à 17-18 ans. À partir de 14-15 ans les garçons commencent à dépasser les filles, en poids comme en taille, ce qui fait que l'imc moyen des deux sexes reste très proche.

À partir d'études sur des populations de référence (Sempé, Pédrón et Roy-Pernot, 1979 ; Rolland-Cachera *et al.*, 1991), les médecins ont établi des courbes de corpulence comportant tous les rangs de centiles (du 3^e au 97^e) définissant les zones d'insuffisance, de normalité et d'excès pondéral. Selon ces normes, un enfant est défini comme obèse lorsque son imc est supérieur au 97^e percentile. L'insuffisance pondérale correspond à la zone inférieure au 3^e percentile.

Selon l'Inserm, l'obésité représente un véritable pro-

blème de santé dans les pays industrialisés, particulièrement inquiétant chez les plus jeunes. L'institut estime qu'un enfant sur 10 en France est obèse à l'âge de 10 ans. Plusieurs études ont confirmé qu'un indice de masse corporelle élevé durant l'enfance et l'adolescence est un bon prédicteur de l'obésité à l'âge adulte. Par exemple, une étude finlandaise montre qu'à l'âge de 7 ans les poids, tailles et indices de masse corporelle moyens des personnes qui sont devenues obèses à l'âge adulte, dépassaient la moyenne et restaient supérieurs à celle-ci à tous les âges compris entre 7 et 15 ans. Pour les hommes comme pour les femmes, le risque d'obésité à l'âge adulte est multiplié par trois, pour un imc supérieur à 16 à 7 ans, comparé avec un imc inférieur à 14,5. Les auteurs concluent que l'obésité est un phénomène qui se déclenche tôt dans la vie (Eriksson *et al.*, 2001 ; Rolland-Cachera, Deheeger et Bellisle, 2002)). Il y a donc de très fortes chances pour qu'un jeune obèse ait connu ce problème dès son enfance ou son adolescence et ait pu être moqué de ce fait. Dans le cadre de cette étude, l'insuffisance pondérale correspond à un imc inférieur à 18,5 et le sur-poids ou l'obésité à un imc supérieur ou égal à 25. Les jeunes de cette étude ont été considérés comme « grands » lorsque leur taille dépasse la moyenne de leur classe d'âge et de leur sexe augmentée de l'écart-type, et comme « petits », lorsque leur taille est inférieure à la taille moyenne de leur classe d'âge et de leur sexe moins l'écart-type.

L'Inserm attire l'attention sur la stigmatisation dont les enfants obèses sont l'objet, comportement qui renforcerait l'adoption de « comportements alimentaires compensatoires ». Par ailleurs, l'influence de facteurs génétiques dans l'obésité est aujourd'hui établie. Selon les études, la part attribuée à l'hérédité dans la prédisposition à l'obésité varierait de 50 à 80 %.

celle-ci est fréquemment ressentie par les adolescents et les jeunes.

Elle l'est plus par les filles que par les garçons (19 % des filles contre 12 % des garçons évoquent cette cause de stigmatisations), mais pour des motifs apparemment différents. Le poids et la taille ne sont pas distingués dans les motifs évoqués, mais ce sont les jeunes filles corpulentes qui se plaignent de subir des remarques au sujet de leur physique, alors que ce sont les garçons maigres et plus petits que la moyenne qui le font de leur côté (5). Les normes physiques sont donc très différentes, et presque opposées, pour chacun des sexes, et ceux qui y dérogent – les garçons trop fluets et les filles corpulentes – sont l'objet de moqueries.

Que les filles soient plus moquées ne s'explique pas par le fait qu'elles s'écartent plus souvent que les garçons des normes physiques de leur sexe : 16 % des filles sont victimes d'un surpoids et 5 % souffrent d'obésité (cf. tableau 4), tandis que 22 % des garçons sont petits, maigres ou les deux à la fois. La proportion de garçons et de filles dont la stature ou la corpulence peut inciter à la moquerie est donc à peu près équivalente. Une partie des filles fait même de tels efforts pour se conformer à l'idéal de minceur que le pourcentage d'entre elles victimes d'insuffisance pondérale est nettement plus élevé chez elles que chez les garçons.

D'ailleurs, l'introduction dans les régressions sur les stigmatisations physiques des variables de corpulence et de taille n'affecte pour ainsi dire pas la valeur et la significativité du coefficient affecté à la variable de sexe (cf. tableau 5) : autrement dit, les filles corpulentes sont beaucoup plus moquées que les autres, comme le sont les garçons maigres et petits ; mais à corpulence et taille données, les filles demeurent plus moquées que les garçons. On

est donc conduit à penser que ces normes physiques s'appliquent plus sévèrement aux filles qu'aux garçons, et surtout de façon plus arbitraire, ces jugements semblant plus détachés des caractéristiques physiques objectives.

Cependant, derrière ce caractère arbitraire, se cachent probablement des jugements esthétiques qui s'appuient sur une information plus large que celle contenue dans les seules variables de corpulence.

Par ailleurs, la sur-déclaration des filles au sujet des moqueries physiques subies n'est peut-être pas seulement le résultat d'une surexposition aux stigmatisations (même si celle-ci est très certainement avérée). Elle peut provenir également d'une sensibilité plus marquée des jeunes filles aux jugements qui sont portés sur leurs caractéristiques corporelles (6).

On en a une autre indication en examinant les liens entre les moqueries subies à ce sujet et l'appréciation que portent les garçons et les filles sur leur apparence physique (cf. tableau 6). Les filles moquées ont un regard nettement plus critique sur leur apparence corporelle que les garçons (elles sont trois fois plus nombreuses à exprimer des réserves sur leur physique). Il faut bien sûr se garder de lire trop rapidement ce résultat en termes de causalité (des stigmatisa-

5. Nous ne connaissons pas le poids et la taille des jeunes au moment de leur enfance ou de leur adolescence, période la vie où la probabilité de subir des remarques à ce sujet est la plus élevée (en moyenne, les jeunes de 18-30 ans ayant été moqué pour leur physique, ont connu cet événement à 13 ans et demi). Mais de nombreuses études (Eriksson et al., 2001, Rolland-Cachera, Deheeger et Bellisle, 2002) ont montré que la corpulence dans l'enfance et à l'adolescence était prédictive de celle que connaîtra le sujet à l'âge adulte. Des personnes ayant un poids ou une taille très différent de la moyenne de leur génération à l'âge adulte ont donc de fortes chances d'avoir eu les mêmes caractéristiques plus tôt dans leur vie (cf. encadré 3).

6. On ne peut pas non plus exclure l'hypothèse selon laquelle les garçons avoueraient moins facilement que les filles d'avoir subi des moqueries liées à leur apparence physique.

Tableau 4
Répartition des jeunes (18-30 ans) par classes d'indice de masse corporelle

Indice imc	En %				
	Moins de 18,5 Insuffisance pondérale	De 18,5 à 25 Poids normal	De 25 à 30 Surpoids	Plus de 30 Obésité	
Hommes	5,0	74,0	17,3	3,7	100
Femmes	14,0	65,4	15,5	5,0	100
Ensemble	9,5	69,7	16,4	4,4	100

Lecture : l'indice de masse corporelle (imc) est égal au poids divisé par la taille au carré. Les médecins l'utilisent pour déterminer des zones d'insuffisance, de normalité et d'excès pondéral (cf. encadré 2).

Champ : jeunes de 18 à 30 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Tableau 5

**Les stigmatisations liées au poids ou à la taille :
effet des facteurs socio-démographiques et des caractéristiques physiques**

		Régressions « A »			Régressions « B »		
		Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles
Sexe	Hommes	- 0,25***			- 0,21***		
	Femmes	<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>		
Profession du père	Indépendants	- 0,31	- 0,42	- 0,30	- 0,36**	- 0,61**	- 0,34
	Employés	0,16	- 0,17	0,40*	0,16	- 0,26	0,40*
	Non renseigné ou inconnue	0,24*	0,15	0,32*	0,21	0,24	0,30
	Ouvriers	0,09	0,19	0,01	0,11	0,22	0,05
	<i>Cadres et prof. interm.</i>		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
Quartiles de niveau de vie par u.c.	Premier quartile	- 0,02	- 0,02	0,07	- 0,05	- 0,08	0,08
	Second quartile	0,12	0,06	0,17	0,14	- 0,01	0,13
	Troisième quartile	0,05	0,12	0,03	0,10	0,19	0,09
	Quatrième quartile		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
Niveau d'étude des parents	Études primaires ou moins	0,16	0,55**	- 0,44	0,26	0,71***	- 0,30
	Enseignement général	0,02	0,27	- 0,04	- 0,05	0,38	- 0,33
	Technique ou professionnel	- 0,18	- 0,90***	0,28	- 0,20	- 0,94***	0,36
	Supérieur	0,04	- 0,22	0,33	0,03	- 0,47	0,42
	<i>Non présents au foyer</i>		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
Origine (1)	Maghreb	- 0,47**	- 0,62	- 0,46*	- 0,40*	- 0,68	- 0,44*
	Italie, Espagne, Portugal	0,02	- 0,35	0,32	- 0,02	- 0,35	0,31
	Autre	0,15	0,22	0,07	0,11	0,12	0,08
	France		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
Type d'études suivies	Moins que le 2 ^e cycle	- 0,23	- 0,07	- 0,30	- 0,40**	- 0,19	- 0,60**
	Générales	0,10	- 0,05	0,11	0,22*	0,10	0,31*
	Techniques		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
A connu une institution (2)	Oui	0,16*	- 0,04	- 0,26**	- 0,20**	- 0,09	- 0,36***
	Non		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
A connu une période difficile (3)	Oui	0,20***	- 0,04	0,37***	0,22***	- 0,05	0,41***
	Non		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
Est passé par une cité	Oui	- 0,05	- 0,21*	0,04	- 0,07	- 0,20*	0,02
	Non		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
A connu des problèmes de santé (4)	Oui	0,15**	0,20**	0,14*	0,09	0,15	0,07
	Non		<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	
Corpulence	Surpoids				0,41***	- 0,10	0,70***
	Maigre				0,42***	1,14***	0,18
	Normal					<i>Réf.</i>	
Taille	Petit				0,20*	0,42***	0,17
	Grand				0,01	- 0,20	0,20
	Moyen					<i>Réf.</i>	
Constante		- 2,10	- 2,83	- 1,80	- 1,79	- 2,40	- 1,52
N		1 451	671	780	1 451	671	780

(1) Personne née dans le pays considéré ou ayant au moins son père ou sa mère qui y est né.
(2) Militaire, de soins, foyer, coercitive.
(3) Dans la grille biographique, les personnes interrogées devaient qualifier chacune des périodes de leur vie (année par année) en « bonne » ou « mauvaise » période. La corrélation est peut-être renforcée par le fait qu'une « mauvaise » période peut avoir été directement occasionnée par la stigmatisation subie. Mais cet effet est probablement marginal car l'interrogation sur les bonnes et mauvaises périodes était très générale.
(4) Personne actuellement malade, handicapée, en traitement ou limitée dans ses activités, ou ayant gardé des traces d'une maladie.

Lecture : régression logistique sur le fait, pour les jeunes, d'avoir connu (non/oui) des stigmatisations liées à leur poids ou à leur taille. Les coefficients sont calculés par rapport à l'effet global. Les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (***) , 5 % (**) et 10 % (*). Les variables de la taille de la commune et du type région habitée à 16 ans ont également été introduites dans la régression, mais ne sont pas présentées dans le tableau (coefficients non significatifs). Les variables d'indice de masse corporelle ($imc = \text{poids}/\text{taille}^2$) et de taille ont été introduites dans les régressions B.

u.c. : unité de consommation.

Champ : ensemble de la population de 18 ans et plus.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

tions sur l'auto-jugement physique) : une partie des jeunes filles peuvent être particulièrement sensibles aux canons esthétiques concernant l'apparence corporelle, étant ainsi conduites à se juger elles-mêmes sévèrement, tout en se montrant particulièrement réceptives aux critiques implicites ou explicites formulées à leur égard. Mais ceci montre en tout cas indéniablement une sur-sensibilité féminine concernant les jugements portés sur l'apparence physique.

Ainsi, les « effets sociaux » des classements physiques (cf. encadré 2) pourraient être plus marqués pour les filles que pour les garçons, tout d'abord parce que les normes physiques s'appliquent avec plus de force et de précision dans leur cas (7) et que les filles intériorisent sans doute plus fortement les jugements qui sont portés sur leur apparence et les normes qui l'organisent. Un autre indice en est fourni par le fait que les jeunes filles qui déclarent avoir connu une période difficile dans leur vie connaissent une probabilité nettement plus forte d'avoir été moquées pour leur physique, alors que ce n'est pas le cas des garçons dans la même situation (cf. tableau 5). Chez les filles, plus que chez les garçons, classement physique et classement social ont partie liée.

À corpulence et taille données, la probabilité d'être moqué pour son physique n'est pas équivalente pour d'autres catégories de jeunes. Par exemple, les enfants de travailleurs indépendants et les jeunes qui suivent les études les

plus courtes sont plutôt préservés. Il est plus surprenant de constater que les jeunes qui ont fréquenté une institution de soins ou de placement sont également moins touchés. Dans ce cas, il est probable que des stigmatisations ou des discriminations plus graves prennent le pas sur les moqueries physiques qui passent ainsi au second plan. C'est ce qui explique aussi probablement que les jeunes originaires du Maghreb ou les garçons ayant vécu en cités se plaignent moins à ce sujet. Les premiers ont une probabilité de 7 % de citer de tels faits contre 10 % pour l'ensemble des jeunes.

Être moqué pour son physique : quels effets ?

Les réactions des adolescents et des jeunes aux moqueries ou aux brimades et leurs conséquences ultérieures peuvent être *a priori* très diverses. Certains y resteront indifférents, d'autres pourront peut-être y trouver une motivation supplémentaire pour réaliser leurs projets, d'autres encore les ressentiront comme une atteinte profonde à l'estime d'eux-mêmes risquant d'altérer leurs chances de réussite dans différents domaines de la vie. Ces réactions dépendent d'un ensemble complexe d'influences : le profil psychologique des personnes concernées,

7. Il suffit de considérer les messages publicitaires et notamment l'impératif de minceur qu'ils véhiculent à destination des femmes, pour s'en convaincre facilement.

Tableau 6
Appréciation sur leur apparence physique des jeunes (18-30 ans) selon qu'ils ont déclaré ou non avoir subi des stigmatisations physiques

	Stigmatisation physique		Autre type de stigmatisation ou discrimination		Aucun type de discrimination déclaré	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mannequin (1)	2	0	4	2	3	0,5
Agréable (2)	28	28	26	36	26	35
Ordinaire, me convient (3)	60	44	60	52	66	57
Ordinaire, ne plaît pas (4)	7	16	8	10	3	8
Pas gâté (5)	4	9	2	1	1	0,5
Ingrat (6)	0	4	0	0	0,5	0
Sous total critique (4 + 5 + 6)	11	29	10	11	4,5	8,5

(1) Avec le physique que j'ai, j'aurais pu être mannequin.
(2) Mon physique n'est pas parfait, mais il est plutôt agréable.
(3) J'ai un physique ordinaire qui me convient.
(4) J'ai un physique ordinaire qui ne me plaît pas beaucoup.
(5) Je n'ai pas été gâté(e) par la nature mais je fais avec.
(6) Je suis conscient(e) d'avoir un physique ingrat.

Lecture : 28 % des jeunes femmes ayant déclaré avoir subi des stigmatisations physiques (relatives à leur poids ou à leur taille) déclarent avoir un physique « plutôt agréable » ; c'est le cas de 35 % de celles qui déclarent n'avoir subi aucun type de discrimination ou stigmatisation.

Champ : ensemble de la population de 18 ans et plus.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

les ressources sociales dont ils disposent pour réagir, la gravité des stigmatisations dont ils se sont sentis atteints et la nature de celles-ci. Par exemple, être moqué pour son physique ou être critiqué pour ses opinions ne suscitent probablement pas des réactions équivalentes.

Des questions ont été posées à ce sujet aux personnes qui se sont déclarées victimes de tels comportements et leurs réponses confirment cette variabilité des réactions (cf. tableau 7). Une partie des jeunes déclarent par exemple y avoir trouvé de « l'énergie supplémentaire pour réussir encore mieux », d'autres au contraire se sont éloignés à cette occasion d'autres personnes ou se sont repliés sur eux-mêmes. On remarque que les jeunes sont, dans l'ensemble, plus réactifs que les adultes, dans un sens ou dans un autre, aux stigmatisations physiques dont ils sont victimes. D'autre part, parmi les jeunes, ces stigmatisations physiques occasionnent des réactions plus fréquentes – qu'il s'agisse d'une motivation supplémentaire ou d'une prise de distance à l'égard des autres – que les mises en cause qui sont liées à d'autres motifs que l'apparence. Ces deux résultats suggèrent que ces atteintes portées à l'image corporelle peuvent avoir un impact psychologique important sur les jeunes qui les subissent.

Mais au-delà du trouble immédiat qu'elles occasionnent, ces stigmatisations ont-elles un impact sur le parcours de vie ultérieur ? Nous n'avons pas beaucoup de moyens à notre disposition, dans l'enquête *Histoire de vie*, pour l'apprécier. Une façon, certes rudimentaire, mais assez simple de le faire est d'examiner, en contrôlant un certain nombre de caractéristiques des jeunes et de leurs familles, si le fait d'avoir subi des stigmatisations de cette nature exerce un effet sur le fait d'être parvenu à un stade ou à un autre de l'entrée dans la vie adulte (8). On peut supposer, par exemple, que les atteintes portées à l'image de soi altèrent les capacités individuelles d'accéder à l'autonomie et retardent ainsi le départ de chez les parents ; ou au contraire qu'elles constituent une sorte de stimulation pour « faire ses preuves » le plus vite possible ; ou encore qu'elles constituent un handicap dans la « compétition » amoureuse et diminuent les chances de former couple.

Il ressort des données brutes que les jeunes ayant subi des moqueries ou des brimades relatives à leur apparence physique vivent plus souvent

8. On pourrait choisir un autre indicateur, l'insertion professionnelle par exemple. Cependant, le fait de quitter ses parents ou de former un couple nous semble constituer des indicateurs assez synthétiques de l'accès à l'indépendance (Galland, 2000).

Tableau 7
Conséquences sur les projets ou les relations avec les autres des stigmatisations subies à cause de l'apparence

	En %		
	A subi une stigmatisation pour son physique	A subi une stigmatisation pour son look	Autres causes (7)
Jeunes			
Empêché (1)	4	5	5
Renoncé (2)	1	2	4
Réussir mieux (3)	25	22	15
Rapproché (4)	10	10	4
Éloigné (5)	19	18	9
Replié (6)	18	18	12
Adultes			
Empêché	4	5	5
Renoncé	4	6	4
Réussir mieux	13	11	11
Rapproché (1)	7	6	6
Éloigné (2)	10	11	11
Replié (3)	19	14	16
(1) Cela a empêché quelque chose. (2) Vous avez renoncé à un projet. (3) Vous avez trouvé de l'énergie supplémentaire pour réussir encore mieux. (4) Vous vous êtes rapproché(e) d'autres personnes. (5) Vous vous êtes éloigné(e) de certaines personnes. (6) Vous vous êtes replié(e) sur vous-même. (7) Causes de stigmatisation ou de discrimination autres que celles portant sur le physique ou le look.			

Lecture : 19 % des jeunes et 10 % des adultes ayant subi une stigmatisation à propos de leur « physique » déclarent, parmi une série de conséquences possibles, que cela a contribué à « les éloigner de certaines personnes ».

Champ : jeunes de 18 à 30 ans et adultes de plus de 30 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

seuls que les autres jeunes (18 % sont dans ce cas contre 13 % de ceux qui déclarent avoir connu d'autres types de stigmatisations ou discriminations). Lorsque l'on neutralise les principales autres caractéristiques qui peuvent entrer en jeu pour expliquer ce résultat, ce lien entre les stigmatisations physiques subies et la vie solitaire se maintient (cf. tableau 8) : les jeunes stigmatisés pour ce motif ont plus de chances de vivre seuls que de vivre chez leurs parents ou que de vivre en couple (pour les filles uniquement) ou encore que de vivre avec d'autres jeunes. Ce résultat est assez congruent avec les opinions exprimées par les jeunes au sujet des conséquences des stigmatisations physiques qu'ils ont subies (cf. tableau 7) : une proportion non négligeable d'entre eux (nettement plus élevée que pour d'autres causes de stigmatisations) déclarent s'être éloignés d'autres personnes ou repliés sur eux-mêmes.

Il faut bien sûr rester très prudent dans l'évocation de liens de causalité entre les stigmatisations ressenties et les étapes franchies : les unes et les autres peuvent peut-être s'expliquer par des caractéristiques communes inobservées, notamment des profils psychologiques particuliers qui conduiraient à la fois à se sentir victime de telle ou telle forme de mauvais traitement et à franchir plus ou moins facilement telle ou telle étape d'entrée dans la vie adulte. Nous garderons ces limites à l'esprit dans les commentaires qui suivent.

Revenons plus en détail sur les liens entre les stigmatisations physiques et les parcours d'entrée dans la vie adulte en distinguant trois types d'effets (cf. tableau 8). Tout d'abord, on constate un effet d'accélération du départ de chez les parents : à autres caractéristiques données, les jeunes qui ont subi des remarques ou des brimades sur leur physique, ont plus de chances de vivre seul que de vivre chez leurs parents. Cet effet se maintient lorsque l'on tient compte du poids et de la taille. On a vu que le fait d'avoir subi une stigmatisation physique pouvait augmenter la motivation à réussir. Les jeunes moqués pour leur physique peuvent vouloir restaurer l'estime d'eux-mêmes en quittant plus vite que d'autres le monde de l'enfance et en apportant par là un démenti à l'image dévalorisante produite par le regard des autres. Cette interprétation serait assez congruente avec le fait que ce sont surtout les garçons fluets ayant subi des moqueries qui s'éloignent plus rapidement de l'univers familial. Physiquement moins matures que d'autres jeunes, et moqués pour cela, ils peuvent vouloir devenir « grands » plus vite que d'autres.

Une autre interprétation possible, qui n'est pas forcément contradictoire avec la précédente, serait qu'une partie de ces stigmatisations physiques ont pour cadre la famille (peut-être dans la fratrie) et créent des tensions qui suscitent un départ plus rapide du foyer. 19 % des jeunes déclarent ainsi s'être éloignés d'autres personnes à la suite de préjudices de cette nature, et dans 80 % des cas il s'agit des personnes qui ont eu directement un comportement négatif à leur égard (9).

En second lieu, les stigmatisations physiques (telles qu'elles sont ressenties au moins par ceux qui s'en déclarent victimes) exercent un net effet dépressif sur la vie en couple, mais qui ne joue que pour les filles. Il est vrai que ces dernières, lorsqu'elles ont été moquées pour leur physique, sont plus nombreuses que les garçons à déclarer s'être éloignées d'autres personnes et surtout à déclarer s'être repliées sur elles-mêmes (cf. tableau 9). On a vu également que les moqueries ressenties par les filles à ce sujet étaient beaucoup plus souvent associées chez elles que chez les garçons à une auto-évaluation dévalorisante de leur apparence. L'impact psychologique et social des moqueries physiques est incontestablement plus fort chez les filles et cela peut expliquer que celles qui les subissent soient plus inhibées que d'autres dans les relations avec l'autre sexe (10).

Mais cet impact se combine avec certaines caractéristiques physiques. On constate tout d'abord que les femmes de petite taille qui, on l'a vu, ne sont pas spécialement moquées, paraissent pourtant délaissées sur le marché matrimonial (qu'elles subissent ou non des remarques sur leur physique). Ceci pourrait s'expliquer par l'effet d'une norme sociale qui veut que dans un couple l'écart de taille entre les partenaires ne soit pas trop important (Herpin, 2003) (11). Or, l'écart de taille entre hommes et femmes s'est accru de génération en génération au bénéfice des premiers (12) (Bodier, 1995 ; Herpin, 2003). Les femmes situées dans le bas de la distribu-

9. On ne connaît cependant rien de la nature du lien (familial, amical, professionnel...) que les jeunes entretiennent avec ces personnes.

10. À moins que celles qui sont inhibées soient à la fois plus sensibles aux moqueries et plus réservées dans leurs rapports avec les garçons.

11. Comme l'explique Herpin, cette norme n'expose pas ceux qui l'enfreignent à des sanctions explicites mais à des sanctions de type informel qui peuvent représenter un handicap dans la vie sociale.

12. Les femmes âgées de 20-29 ans mesurent en moyenne 161,6 cm en 1970 et n'ont gagné que 3 cm en 2001. Chez les hommes de même âge, la taille moyenne est passée de 172,5 cm en 1970 à 177 cm en 2001, soit un grandissement de 4,5 cm sur la même période (Herpin, 2003).

Tableau 8

**L'impact des stigmatisations physiques sur l'entrée dans la vie adulte
(régression logistique multinomiale, situation de référence : vit seul)**

Type de régression		Ensemble des jeunes	Garçons	Filles	Garçons		Filles	
		A	A	A	B	C	B	C
Vit chez les parents (situation de référence : vit seul)								
Constante		0,26	0,91	0,08	0,70	0,72	- 0,08	- 0,01
A subi une stigmatisation physique	Oui Non	- 0,48** Réf.	- 0,66** Réf.	- 0,59** Réf.	- 0,70** Réf.		- 0,70** Réf.	
Corpulence	Maigres Surpoids Normal				- 0,27 0,83** 0		0,18 0,87** 0	
Taille	Grands Petits Moyens				0,43 - 0,08 Réf.		0,51 - 0,60* Réf.	
Interactions (corpulence x stigmatisation)	Maigre x stigmatisé Surpoids x stigmatisé Normal x stigmatisé					- 1,78*** - 0,27 - 1,24**		- 0,12 - 0,64 - 0,33
Interactions (taille x stigmatisation)	Grand x stigmatisé Petit x stigmatisé Normal x stigmatisé					1,88** 1,20 Réf.		0,12 - 0,41 Réf.
Vit en couple (situation de référence : vit seul)								
Constante		2,50	2,11	2,51	1,94	1,93	2,45	2,45
A subi une stigmatisation physique	Oui Non	- 0,21 Réf.	- 0,04 Réf.	- 0,58** Réf.	- 0,12 Réf.		- 0,68** Réf.	
Corpulence	Maigre Surpoids Normal				- 0,41 0,94*** 0		0,55 0,50 0	
Taille	Grand Petit Moyen				0 0,35 Réf.		0,23 - 0,73*** Réf.	
Interactions (corpulence x stigmatisation)	Maigre x stigmatisé Surpoids x stigmatisé Normal x stigmatisé Surpoids x non stigmatisé					0,13 0,69 - 0,07 0,97***		0,15 - 0,52 0,10 1,37**
Interactions (taille x stigmatisation)	Grand x stigmatisé Petit x stigmatisé Normal x stigmatisé Petit x non stigmatisé					- 0,65 0,55 Réf. 0,36		- 0,39 - 1,01 Réf. - 0,73**
Vit avec d'autres hors d'une situation de couple (situation de référence : vit seul)								
Constante		- 1,1	- 1,95	- 0,79	- 2,25	- 2,37	- 1,18	- 1,17
A subi une stigmatisation physique	Oui Non	- 1,30*** Réf.	- 1,50** Réf.	- 1,51*** Réf.	- 1,69** Réf.		- 1,58*** Réf.	
Corpulence	Maigre Surpoids Normal				1,49*** 0,56 0		0,72 0,56 0	
Taille	Grand Petit Moyen				1,15*** - 0,55 Réf.		0,73 - 1,82*** Réf.	
Interactions (corpulence x stigmatisation)	Maigre x stigmatisé Surpoids x stigmatisé Normal x stigmatisé Maigre x non stigmatisé Surpoids x non stigmatisé					- 0,95 - 6,04** 1,84*** 0,13		- 3,84* - 1,70** - 1,89* 0,88* 1,34**
Interactions (taille x stigmatisation)	Grand x stigmatisé Petit x stigmatisé Normal x stigmatisé					4,73** Réf.		0,77 Réf.
N		1451	671	780	671	671	780	780

Lecture : la régression logistique multinomiale est similaire à la régression logistique mais permet de ne pas limiter la variable dépendante à deux modalités. La variable dépendante distingue ici quatre situations à l'égard du type de ménage et de la vie en couple : vivre chez les parents, vivre en couple dans un même logement, vivre avec d'autres hors d'une situation de couple, vivre seul. La modalité de référence choisie ici est le fait de vivre seul. Les résultats se lisent « en écart à cette situation de référence ». Les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1 % (***), 5 % (**) et 10 % (*). Les variables explicatives comprennent les principales caractéristiques pouvant exercer une influence sur l'accès à ces différentes situations (âge, niveau d'études, type d'activité, origine, profession du père, niveau de vie du ménage, type de commune de résidence). Seules les variables ayant trait aux stigmatisations physiques, à la corpulence et à la taille ont été reportées dans ce tableau simplifié. Le tableau complet figure en annexe. On constate par exemple que les jeunes ayant subi de telles stigmatisations ont moins de chances de vivre chez leurs parents que de vivre seuls. Dans une seconde série de régressions (colonnes B), on introduit également comme variables explicatives les caractéristiques physiques de poids et de taille et dans une troisième série (colonnes C) les interactions entre celles-ci et les stigmatisations éventuellement subies.

Champ : jeunes de 18 à 30 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

tion des tailles pourraient donc rencontrer plus de difficulté qu'autrefois à constituer un couple physiquement bien assorti avec un homme dont la taille ne soit pas trop disproportionnée par rapport à la leur (13). Les jeunes hommes les plus petits ne rencontrent pas ces difficultés de mise en couple, précisément peut-être parce que, plus rares, ils seraient particulièrement appréciés par les femmes de petite taille.

À l'inverse de la petite taille, une forte corpulence n'est pas une caractéristique qui exerce à elle seule chez les jeunes filles un effet pénalisant sur la vie en couple. Au contraire, les femmes ayant un surpoids, bien qu'elles connaissent une probabilité plus élevée d'être moquées pour leur physique (cf. tableau 5), ont nettement plus de chances de vivre en couple. Toutefois, l'examen des interactions entre la corpulence et les stigmatisations ressenties (cf. tableau 8, variable dépendante 'vit en couple', colonne C pour les filles), montre que l'effet sur la vie en couple est contrasté selon que les jeunes femmes ont le sentiment d'avoir été moquées ou non. Le coefficient est négatif (quoique non significatif) pour les premières (14), positif et très fortement significatif pour les secondes.

Qu'est-ce qui peut expliquer alors que certaines jeunes femmes corpulentes soient moquées et n'accèdent pas à la vie en couple alors que d'autres restent à l'abri des critiques et ont au contraire plus de chances de former une union ? Il y a peu de chances que ce soit simplement le hasard qui exerce ce tri. Le plus probable est que d'autres caractéristiques physiques et/ou psychologiques, non prises en compte par les variables introduites dans les régressions, peuvent transformer une forte corpulence soit en avantage, soit en handicap pour former un couple. On constate d'ailleurs que les filles réagissent plus fortement que les garçons, dans un sens ou dans un autre, aux stigmatisations physiques : elles sont plus nombreuses à y trouver une stimulation supplémentaire, mais aussi beaucoup plus nombreuses à vivre ces brimades comme un forme d'ostracisme les conduisant à se replier sur elles-mêmes (cf. tableau 9).

Les industriels de l'habillement semblent d'ailleurs avoir compris qu'une partie au moins des femmes corpulentes ne vivaient plus leurs particularités physiques comme un handicap, et pouvaient même les considérer comme un atout dans la vie sociale et la réussite amoureuse. Ils s'intéressent maintenant à la cible de ce que certains d'entre eux appellent la « belle ronde » (15).

Cette mutation a peut-être été favorisée par l'évolution morphologique. Pour fabriquer les vêtements, les industriels de l'habillement semblent en effet réviser les références de mensuration à la hausse : le 40-42 prend peu à peu la place du 38-40. Les normes féminines de corpulence ont donc évolué. Sans disparaître, le diktat de la minceur exerce un empire moins contesté et certaines jeunes femmes corpulentes s'en affranchiraient peut-être plus délibérément, pendant leurs « complexes » et, avec eux, l'impression d'être ostracisées et de ne pouvoir séduire. D'autres jeunes femmes corpulentes resteraient au contraire sous l'emprise de cette norme et des inhibitions qu'elle engendre.

Le troisième effet, plus net encore, concerne le lien entre les stigmatisations subies et le fait de vivre avec d'autres jeunes. L'effet est massif et aussi marqué pour les garçons que pour les filles : les jeunes moqués pour leur physique ont une probabilité beaucoup plus faible de vivre avec leurs pairs. Les moqueries ou insultes dont

13. Les données de l'enquête elle-même montrent que l'écart des tailles moyennes entre les femmes appartenant au premier décile des tailles de leur sexe et de leur génération et les hommes appartenant au dernier décile des tailles de leur sexe et de leur génération, s'est accru de 2 cm chez les jeunes par rapport aux générations précédentes. Autrement dit, les hommes grands sont relativement plus différents des femmes petites dans les jeunes générations.

14. Cet effet négatif n'est pas significatif mais les femmes corpulentes n'ayant pas subi de stigmatisations connaissent, quant à elles, une probabilité beaucoup plus élevée de vivre en couple (significative au seuil de 1%). Il semble donc bien que le fait de se sentir ou non moqué pour apparence physique modifie sensiblement le destin matrimonial des jeunes femmes corpulentes.

15. Ces informations sont tirées du reportage bien documenté réalisé par Anne Fohr pour le *Nouvel Observateur* : « Nous avons un problème de taille », n° 2010, semaine du jeudi 15 mai 2003. L'expression est employée par Agnès B réputée pourtant habiller les petites femmes minces. Cf. aussi *Libération*, 24 juin 2005, « Du sac à patates au sexy XXL ».

Tableau 9
Conséquences citées par les jeunes garçons et filles des stigmatisations liées au physique

	Garçons	Filles
Cela a empêché quelque chose	5	4
Vous avez renoncé à un projet	1	2
Énergie supplémentaire pour réussir mieux	20	28
Rapproché d'autres personnes	9	10
Éloigné de certaines personnes	17	21
Vous vous êtes replié sur vous-même	8	25

Lecture : 20 % des garçons ayant subi des moqueries ou des brimades pour leur physique déclarent que cela leur a donné une énergie supplémentaire pour réussir mieux.
Champ : jeunes de 18 à 30 ans.
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

sont victimes certains adolescents ont surtout pour cadre les établissements scolaires et sont le fait, probablement, d'autres jeunes. On comprend ainsi, que les jeunes stigmatisés par leurs semblables pour leur apparence physique, répugnent à choisir un mode de vie qui les mettrait en position d'être moqués par ces derniers. À tout prendre, ils préfèrent vivre seuls.

Au total, les moqueries ou vexations portant sur l'apparence physique paraissent avoir un impact psychologique et des conséquences pratiques plus marqués chez les filles que chez les garçons. Chez ces derniers, elles ont surtout des conséquences sur la vie avec les parents, qu'elles tendent à abréger. Chez les filles elles sont plus étroitement associées à une image corporelle dévalorisée, elles contribuent plus souvent à restreindre le réseau des fréquentations et ont des conséquences sentimentales qui n'existent pas chez les garçons.

Une deuxième remarque générale peut être faite sur l'interprétation du sentiment de stigmatisation exprimé par les personnes interrogées. Cette première série de traitements montre en effet que des personnes pourvues apparemment des mêmes caractéristiques physiques qui augmentent les chances d'être moquées, ressentent de façon très contradictoire l'ostracisme dont elles seraient l'objet et que ces sentiments contrastés peuvent avoir des conséquences sur leur vie elle-même (par exemple sur la probabilité de vivre en couple plutôt que seul). Ces caractéristiques physiques apparemment semblables ne le sont peut-être pas et sont certainement mesurées de manière trop grossière par les seules variables de corpulence et de taille. Mais ces résultats renforcent le sentiment que la question sur les stigmatisations subies ne mesure pas qu'un fait objectif (les moqueries ou les discriminations effectivement endurées). Les stigmatisations sanctionnent un écart par rapport à une norme sociale. Ces écarts peuvent occasionner des sanctions effectives. Ils peuvent aussi susciter chez les personnes concernées un sentiment plus ou moins fort de non-conformité à ce qui est attendu par leur entourage immédiat ou la société en général, et le sentiment d'être blâmé pour cela sans que s'exerce forcément de réprobation explicite. Une personne obèse, par exemple, n'a pas besoin de subir des moqueries pour sentir la réprobation sociale latente qui s'exerce à son encontre. Face à cette réprobation latente, les réactions psychologiques peuvent être très diverses et les résultats de l'enquête montrent qu'elles le sont effectivement : certains peuvent accepter la norme et se sentir culpabilisés d'y

déroger, d'autres peuvent la contester et tenter la renverser à leur avantage, en niant par exemple qu'ils soient moqués ou en adoptant des comportements qui évitent de l'être. On a proposé une interprétation de ce type pour une partie des jeunes femmes corpulentes qui profitent peut-être de l'affaiblissement relatif de la norme de minceur. Au total, on peut probablement aussi bien se sentir ostracisé sans subir de moqueries explicites qu'à l'abri des critiques bien qu'en ayant subies. La série de questions traitées ici mesure donc bien avant tout la *sensibilité* aux stigmatisations ou discriminations. Mais c'est cette sensibilité qui construit les normes sociales et s'impose finalement à tous.

Le « look » : identifications et distinctions

Le look, la tenue vestimentaire, sont pour les jeunes des moyens de se reconnaître, de manifester leur appartenance à un groupe, mais aussi de se distinguer d'autres groupes. Les travaux récents de Pasquier (2005) ont montré l'importance de ces stratégies de reconnaissance et de distinction chez les lycéens. D'autres travaux monographiques (Sauvadet, 2005) ont montré également l'importance que pouvait prendre, parmi les jeunes vivant en cité, l'affirmation d'une identité collective fondée sur une appartenance résidentielle commune, le "quartier", et manifestée par des « codes vestimentaires, gestuels, linguistiques spécifiques ».

L'enquête confirme que les tensions identitaires liées à l'apparence vestimentaire sont plus aiguës parmi les jeunes ayant vécu en cité (16) (cf. tableau 10). Les stigmatisations ressenties par ces jeunes pourraient être ainsi de nature interne ou externe. Interne, car l'univers des jeunes de cités est très hiérarchisé et cette hiérarchie se manifeste parfois par des comportements « d'intimidation physique caractérisée » entre jeunes vivant dans ces zones résidentielles ; externe, car, « en dehors de la cité, le stigmatisme persiste à travers la façon de parler, de bouger, à travers les vêtements, voire la couleur de la peau. » (Sauvadet, 2005).

Il ressort également des données un résultat de portée plus générale lié aux caractéristiques du réseau amical (cf. tableau 10) : avoir certains types d'amis – surtout des voisins, des camara-

16. La question posée à ce sujet était la suivante : « Au cours de votre vie, avez-vous vécu, pendant au moins un an, dans un groupe d'immeubles collectifs, une cité ou un grand ensemble urbain ? ».

Tableau 10
Avoir été moqué pour son look
Effets des facteurs socio-démographiques et du réseau de sociabilité

	Ensemble	Garçons	Filles
Âge			
18-20 ans	0,25*	0,39*	0,24
21-23 ans	0,13	- 0,14	0,38**
24-26 ans	0,03	0,04	- 0,06
27-30 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Sexe			
Homme	- 0,05		
Femme	<i>Réf.</i>		
Profession du père			
Indépendant	- 0,24	- 0,51	0,04
Employé	- 0,20	- 0,16	- 0,25
Non renseignée ou inconnue	0,28*	0,14	0,53**
Ouvrier	0,24*	0,46**	- 0,06
Cadre et profession intermédiaire	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Quartiles de niveaux de vie			
Premier quartile	0,34***	0,42**	0,35*
Second quartile	- 0,35**	- 0,32	- 0,33*
Troisième quartile	- 0,15	- 0,32*	- 0,12
Quatrième quartile	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Niveau d'étude des parents			
Fin d'études primaires	0,29	0,39	- 0,12
Enseignement général	- 0,59**	- 0,55	- 0,65
Technique ou professionnel	- 0,35*	- 0,48	- 0,14
Supérieur	0,65***	0,79***	0,66*
Non présents au foyer	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Origine des parents (1)			
Maghreb	- 0,54**	- 0,85**	- 0,18
Italie, Espagne, Portugal	0,58**	0,81**	0,35
Autre pays étranger	- 0,27	- 0,39	- 0,32
France	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Type d'études suivies			
1er cycle, second degré	- 0,30	- 0,35	- 0,35
Études générales	0,32**	0,31	0,40*
Études techniques	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
A vécu en cité	0,23***	0,35***	0,20**
Type d'amis (2)			
Voisins	- 0,34***	- 0,27	- 0,39**
Camarades d'étude	- 0,19	- 0,23	- 0,20
Amis d'enfance	- 0,11	- 0,02	- 0,26
Originaires du même endroit	- 0,18	- 0,16	- 0,25
Mêmes valeurs, manière de vivre	0,16	0,38**	- 0,11
Mêmes milieu professionnel	- 0,16	- 0,12	- 0,24
D'âge très différent	- 0,03	0,19	- 0,34*
Variété du réseau amical			
Aucun ami	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Un type d'amis	- 0,86**	- 0,77	- 1,18*
Deux types d'amis	- 0,37	- 0,25	- 0,46
Trois types d'amis	- 0,05	- 0,18	0,21
Quatre types d'amis	0,38	0,21	0,70*
Cinq types d'amis	0,17	- 0,40	0,91
Six types d'amis ou plus	1,47**	0,75	2,77***
Constante	- 2,73	- 2,87	- 3,07
N	1451	691	780

(1) Personnes nées à l'étranger ou ayant au moins leur père ou leur mère qui y est né.

(2) Les types d'amis pris en compte dans la régression sont ceux qu'indique la personne interrogée au moment de l'enquête et non pas au moment où elle a subi la stigmatisation. L'introduction de cette variable repose sur l'hypothèse, qu'entre l'adolescence et la jeunesse, qu'il y a une certaine stabilité de la structure du réseau amical. On demandait aux personnes interrogées de dire à quelle fréquence elles avaient rencontré des amis au cours des 12 derniers mois, puis si, parmi ceux-ci, il y avait des personnes de leur voisinage, des personnes ayant fait les mêmes études, etc. Chaque type d'amis est traité comme une variable indépendante (cité/pas cité). La variable « variété du réseau amical » compte le nombre de types d'amis différents qu'indique la personne.

Lecture : régression logistique sur le fait, pour les jeunes, d'avoir connu (non/oui) des stigmatisations liées à leur tenue ou à leur look. Les variables Taille de la commune et Région habitée à 16 ans ont également été introduites dans la régression, mais ne sont pas présentées dans le tableau (coefficients non significatifs).

Champ : jeunes de 18 à 30 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

des d'école – protège les jeunes des moqueries concernant leur tenue. Plus on se sent proche de ceux dont on partage une partie de la vie, à l'école, dans sa commune ou dans son quartier, et moins on a de chances d'être victimes de moqueries pour une tenue qui exprime une condition commune. L'identification l'emporte alors sur la distinction ou l'opposition des styles. À l'inverse, si le groupe d'amis est fondé sur l'affirmation de valeurs ou d'une manière de vivre particulière, il se peut que le look exprime des choix qui peuvent heurter d'autres personnes et occasionner des conflits identitaires : c'est probablement la raison qui explique que les garçons qui ont des amis de ce type aient plus de chances d'être moqués pour leur tenue. De la même manière, si la variété des types d'amis devient trop importante elle engendre un risque élevé d'être moqué pour son style vestimentaire. La concurrence des cercles amicaux crée alors probablement des conflits d'identités et des tensions entre jeunes qui peuvent conduire ceux qui sont moqués pour leur style à s'éloigner de certains et à se rapprocher d'autres de leurs pairs (comme le montrent les résultats sur les conséquences citées par les jeunes victimes de stigmatisations, cf. tableau 7).

Cette concurrence des groupes d'amis est beaucoup plus marquée chez les filles, ce qui explique peut-être que celles qui ont été moquées pour leur tenue répugnent à vivre avec d'autres jeunes et ont de plus fortes chances d'adopter tout autre mode de vie - chez les parents, en couple ou seules - que la vie en commun avec des pairs (cf. tableau 11). Elles choisissent notamment beaucoup plus souvent de vivre seules. Cette adoption de la vie solitaire n'est pas le résultat d'un isolement subi qui serait dû à des vexations et à un rétrécissement du réseau de sociabilité, puisque les jeunes filles moquées pour leur style ont au contraire une plus grande variété d'amis que celles qui ne l'ont pas été. Elles voient également plus fréquemment leurs ami(e)s. Elle devrait plutôt s'interpréter comme une mise à distance des réseaux amicaux pour se protéger des tensions qu'engendrent leurs différences.

L'effet des stigmatisations vestimentaires sur les modes de vie adoptés par les garçons est totalement opposé à celui enregistré pour les filles. Ceux qui sont moqués pour leur tenue ont de plus fortes chances de vivre avec d'autres jeunes (sans être en couple) que d'adopter tout

Tableau 11
Effet des stigmatisations concernant le look sur le mode de vie adopté par les jeunes
(régression logistique multinomiale – situation de référence : vit à plusieurs, pas en couple)

Type de régression	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	A	A	B	B
Vit chez les parents (1)				
Constante	3,39	0,71	3,49	0,65
Moqué pour son look (2)	- 1,16***	1,09*	- 1,06***	1,08*
Non moqué	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
A un look (3)			- 0,34	0,09
N'a pas de look			Réf.	Réf.
Vit en couple (1)				
Constante	5,22	2,60	5,28	2,74
Moqué pour son look (2)	- 1,38***	1,16**	- 1,34***	1,33**
Non moqué	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
A un look (3)			- 0,15	- 0,765**
N'a pas de look			Réf.	Réf.
Vit seul (1)				
Constante	1,79	- 0,663	1,81	- 0,68
Moqué pour son look (2)	- 0,61	1,69***	- 0,60	1,70***
Non moqué	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
A un look (3)			- 0,07	- 0,05
N'a pas de look			Réf.	Réf.
(1) La modalité de référence est : vit avec d'autres hors d'une situation de couple.				
(2) Cite (parmi d'autres motifs possibles) la tenue vestimentaire, le look comme motif de moquerie, de mise à l'écart, de traitement injuste, de refus d'un droit.				
(3) Diriez-vous que, par votre façon de vous habiller, de vous coiffer, vous avez un style, un look particulier, distinct ?				

Lecture : régression multinomiale sur la variable dépendante Mode de vie en prenant en compte les mêmes facteurs socio-démographiques que dans le tableau 10, plus la variable sur les stigmatisations concernant le look et le fait d'adopter ou non un look particulier.
Champ : jeunes de 18 à 30 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

autre mode de vie. Le fait d'adopter ou non soi-même un look ne change pas ce constat (cf. tableau 11). C'est donc d'abord le regard des autres sur cet aspect majeur de l'identité des jeunes que constitue la tenue ou le look, qui renforce ou affaiblit, selon qu'il s'agit des garçons ou des filles, l'appartenance identitaire à la classe d'âge.

Il semble ressortir de ces résultats que la construction de l'identité au sein du groupe des pairs (qu'exprime en partie le style vestimentaire) est aujourd'hui un processus moins problématique pour les garçons que pour les filles. Cela ne tient pas à une volonté plus affirmée de ces dernières de se distinguer par leur apparence : au contraire, les jeunes filles de moins de 25 ans sont nettement moins nombreuses que les garçons à revendiquer un look particulier ; mais elles sont par contre, comme on l'a déjà constaté à propos de l'apparence physique, beaucoup plus sensibles que les garçons à l'effet que leur image, même ordinaire, produit sur les autres (cf. tableau 12). Autrement dit, il semble que les garçons s'affirment par leur look sans trop craindre les résultats de leurs choix, tandis que les filles, moins entreprenantes, sont plus sensibles aux effets sociaux de l'apparence. Ce résultat pourrait être rapproché du fait, bien documenté (Arrondel, Masson et Verger, 2004), que les hommes ont une plus faible aversion pour le risque que les femmes. Les hommes affirmeraient plus facilement un look parce qu'ils redoutent moins que les femmes les possibles conséquences négatives de cet affichage identitaire.

L'affirmation d'un look augmente évidemment les chances d'être stigmatisé à cause de celui-ci (cf. tableau 13). À l'inverse, l'attention portée à

Tableau 12
L'image de soi et le look (18-24 ans)

	Image importante en toutes circonstances (1)	A un look particulier (2)
Garçons	29	29
Filles	39	17

En %

(1) L'image que vous donnez aux autres par la façon de vous habiller, de vous coiffer est importante pour vous ? Oui, en toutes circonstances.
(2) Diriez-vous que, par votre façon de vous habiller, de vous coiffer, vous avez un style, un look particulier ? Oui.

Lecture : 29 % des garçons et 39 % des filles déclarent que l'image qu'ils donnent aux autres par leur façon de s'habiller, de se coiffer, est importante pour eux en toutes circonstances.
Champ : jeunes de 18 à 24 ans.
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

la réception de son image réduit significativement ces chances. Et comme les filles adoptent une stratégie de l'apparence plus conformiste que les garçons (elles sont plus nombreuses à déclarer ne pas avoir de look tout en attachant de l'importance à leur apparence : 63 % contre 53 % des garçons), elles devraient avoir une probabilité plus faible d'être moquées. Pourtant, lorsqu'on prend en compte ces facteurs de la gestion personnelle de l'apparence (cf. tableau 13), la probabilité que les filles subissent des moqueries n'est pas significativement différente de celle des garçons. Il faut donc peut-être renverser la proposition : les efforts des filles pour se conformer à une norme de l'apparence peuvent être le résultat de pressions plus fortes qui s'exercent à leur égard et qui se traduisent par des formes de réprobation sociale dès qu'elles s'en écartent.

Les stigmatisations à caractère raciste ou xénophobe : une situation contrastée selon le sexe, la génération et l'origine

Les stigmatisations à caractère raciste ou xénophobe se fondent, elles aussi, au moins en partie, sur l'apparence de ceux qui en sont victimes, tout en ayant un caractère plus grave que les vexations qui ont été examinées jusqu'à présent. Elles touchent, en effet, à l'identité des personnes visées en mettant en cause un caractère central et inaltérable de leur définition personnelle. Être moqué pour son poids ou son look peut être vexatoire, mais ces caractéristiques ne sont pas données à la naissance et peuvent s'ef-

Tableau 13
Effets du look et de l'image de soi sur les chances d'être moqué pour sa tenue

Sexe	
Garçons	- 0,12
Filles	Réf.
Look	
A un look	0,70***
Pas de look	Réf.
Importance de l'image de soi (1)	
Oui, en toutes circonstances	- 0,29***
Oui, dans certaines circonstances	0,04
Non	Réf.
Constante	- 2,41

(1) L'image que vous donnez aux autres par la façon de vous habiller, de vous coiffer est importante pour vous ?

Lecture : régression logistique sur la variable dépendante Être moqué pour sa tenue vestimentaire, son look. Les mêmes variables que celles présentes dans le tableau 10 ont également été entrées dans la régression.
Champ : jeunes de 18 à 30 ans.
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

facier avec l'âge. Ce n'est pas le cas de données biographiques liées au lieu de naissance ou à la nationalité, sur lesquelles prennent appui les stigmatisations racistes ou xénophobes. Nous parlerons, ici encore, de stigmatisations plutôt que de discriminations, car l'enquête *Histoire de vie* ne donne pas – ce n'est pas son but – de mesure objective des discriminations qui seraient liées à l'origine nationale. Elle livre le sentiment des personnes d'en avoir été victimes. Cette appréhension subjective constitue un filtre qui peut conduire à sous-estimer ou surestimer les pratiques effectives. L'étude porte donc autant, et en même temps, sur cette subjectivité de la discrimination que sur sa dimension objec-

tive, sans qu'il soit possible de les distinguer (cf. encadré 4).

La hiérarchie des motifs de stigmatisation ou d'injustice ressentie établie par les jeunes d'origine étrangère (17) est nettement différente de celle que livrent les jeunes d'origine française. Les premiers mettent en effet en tête, dans l'ordre, la région ou le pays d'origine (16 %), la

17. Nous appellerons « jeunes d'origine étrangère » des jeunes qui, soit sont nés hors de France, soit ont au moins un de leurs deux parents qui est né hors de France. Idéalement il aurait été préférable de distinguer les enfants de deux parents immigrés des enfants de couples mixtes, mais la taille de l'échantillon ne le permet pas.

Encadré 4

LE RACISME : THÉORIES, MANIFESTATIONS ET MESURE DANS L'ENQUÊTE HISTOIRE DE VIE

Le « *racisme scientifique* » a été définitivement discrédité par les travaux des généticiens montrant que la distance génétique moyenne entre des individus d'une même « race » supposée, est égale à la distance génétique moyenne entre des individus de deux « races » supposées différentes. Ainsi affaiblie, la légitimation du discours raciste est passée d'une argumentation en termes d'infériorité biologique, à une argumentation en termes de différence culturelle : c'est ce qu'on a appelé le *racisme culturel* ou *différencialiste*. (Barker, 1981 ; Taguieff, 1988). Il repose sur l'idée que les différences des groupes visés – en matière de culture, de langue, de traditions, de religions, de mœurs – font peser des menaces sur l'identité du groupe dominant. S'y ajoute l'idée que ces différences culturelles sont irréductibles. Le développement du racisme culturel peut être favorisé par la forte visibilité des groupes et communautés ethniques qui revendiquent une identité. Il peut relever à ce titre d'une approche en termes de *race relations* dans le prolongement des travaux engagés dès les années 1920 par les sociologues de l'École de Chicago (Park, Burgess, McKenzie, 1925). Mais il peut dépendre aussi des conditions qui affectent seul l'acteur raciste et des transformations sociales et culturelles du groupe auquel il appartient.

Le racisme se manifeste par des préjugés, de la ségrégation et des discriminations (Wievorka, 1998). Les préjugés qui se nourrissent de stéréotypes sur l'*outgroup*, peuvent être en partie dissociés des relations entretenues avec ses membres. Les préjugés ne se traduisent pas non plus forcément par des actes et lorsqu'ils le font, c'est plutôt en évitant les « situations de face-à-face d'où résulterait un embarras » (Allport, 1987). La ségrégation est le processus qui aboutit à mettre à l'écart une population dans un espace propre – enclave, ghetto, territoire. Elle peut relever d'une politique délibérée (l'*apartheid*). Elle peut aussi résulter du fonctionnement du marché, des stratégies des acteurs. Une récente étude montre par exemple, l'existence d'une très forte ségrégation ethnique au collègue

(Félouzis, 2004). La discrimination raciale résulte d'un traitement inégal fondé sur l'origine ; elle peut s'exercer dans tous les domaines de la vie sociale : marché du travail, logement, éducation, santé.

Ce dernier aspect des manifestations racistes est le seul qui soit renseigné dans l'enquête *Histoire de vie*. Nous ne savons rien, par l'enquête elle-même, de la force et de la nature des préjugés qui peuvent être à l'origine des discriminations. Aussi n'est-ce que par simplification que nous parlerons de discriminations ou stigmatisations « racistes » ou « xénophobes ». Le terme « raciste » est utilisé ici dans un sens très large qui englobe des comportements dont la gravité est très variable. Rien ne permet en outre, à travers cette enquête, d'apprécier la nature des intentions et le soubassement idéologique qui sont éventuellement à l'origine de tels actes. Ceux-ci ne sont en effet appréhendés qu'à travers le point de vue des victimes et médiatisés par leurs déclarations. Par ailleurs, les victimes d'actes racistes, comme les victimes d'autres types de discriminations, peuvent sous-estimer ou surestimer la réalité objective du traitement inégal dont elles sont l'objet. Cependant, plus encore peut-être que pour d'autres types de discriminations, ce point de vue subjectif fait partie intégrante du phénomène social lui-même. Par ailleurs, même s'il n'y a pas de lien automatique entre discrimination raciste et le sentiment d'en être victime, il y a des très fortes chances que les deux phénomènes soient statistiquement corrélés.

Si l'enquête ne permet de rien inférer au sujet du contenu idéologique des comportements racistes, elle offre malgré tout la possibilité d'apprécier, de façon indirecte, la pertinence de la thèse du racisme culturel. Elle permet en effet de mesurer la force de l'affirmation d'un particularisme identitaire ou culturel (langue parlée, sentiment d'être avant tout Français ou étranger, religion, variété du réseau amical, loisirs pratiqués) et ses liens éventuels avec la stigmatisation raciste.

couleur de la peau (15 %), la façon de parler (13 %), avant les motifs de poids ou taille (10 %) ou look (10 %) qui étaient cités en premier par les jeunes d'origine française. Au total, un quart des jeunes d'origine non européenne font état de faits qu'ils auraient eu à subir à cause de la « couleur de leur peau » ou de leur région ou de leur pays d'origine (18) (cf. tableau 14). Les motifs à connotation raciste ou xénophobe sont donc les premières causes de stigmatisation évoquées par les jeunes d'origine étrangère et font passer au second plan les autres aspects associés à l'apparence physique les plus fréquemment évoqués par les jeunes d'origine française.

Ces stigmatisations ou discriminations à caractère raciste ou xénophobe ont, aux yeux des jeunes, des conséquences plus graves que les mauvais traitements dont l'ensemble des jeunes se plaignent le plus fréquemment et qui ont été examinées jusqu'à présent (cf. tableau 15) : elles conduisent, selon eux, plus souvent à un traitement injuste ou au refus d'un droit. Cependant, les manifestations verbales – moqueries ou insultes – restent l'expression principalement

ressentie du racisme, à l'instar des autres types de stigmatisations subies par les jeunes.

L'expérience subjective du racisme est plus fréquente chez les jeunes que chez les adultes, quelle que soit l'origine (cf. tableau 15). Cette surexposition des jeunes se maintient lorsqu'on neutralise les autres principales caractéristiques socio-démographiques individuelles (cf. tableau 16-A). Mais, chez les jeunes, le sentiment de racisme est beaucoup plus fortement associé aux situations de chômage ; il est également plus fort chez les jeunes appartenant à des familles situées en bas de la hiérarchie socio-professionnelle. Les difficultés d'insertion rencontrées par une partie des jeunes sont donc manifestement l'occasion de vivre des situations ressen-

18. Ces deux items sont corrélés (0,28) et il semble logique de les réunir car des stigmatisations ou discriminations à caractère raciste ou xénophobe peuvent se manifester à l'égard de personnes dont le type physique n'est pas distinctif mais qui sont étrangers : l'item « couleur de la peau » pour définir les discriminations racistes semble donc trop restrictif. Les jeunes d'origine française sont définis ici comme ceux qui sont nés en France de deux parents français.

Tableau 14
Stigmatisations à caractère raciste ou xénophobe selon l'âge et l'origine
Répartition de la population par origines

	18-30 ans		Plus de 30 ans	
	Stigmatisations*	Origines**	Stigmatisations*	Origines**
France (1)	4	75	2	78
Europe	11	7	8	10
Maroc et Tunisie	28	5	13	3
Algérie	17	5	16	4
Autres pays	28	8	18	5
Total origines non européennes	25	18	18	12
Ensemble	9	100	5	100

1. Né en France de deux parents français.

Lecture : * : proportion (en %) déclarant avoir souffert de stigmatisations ou discriminations liées à la couleur de la peau ou à la région ou au pays d'origine. 28 % des jeunes originaires du Maroc ou de Tunisie déclarent avoir subi de telles stigmatisations.

** : proportion (en %) de la population née dans le pays considéré ou ayant au moins l'un des ses deux parents qui y est né. 5 % des jeunes de l'enquête sont nés au Maroc ou en Tunisie ou ont au moins l'un de leurs parents qui y est né.

Champ : jeunes de 18 à 30 ans et adultes de plus de 30 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Tableau 15
La gravité des stigmatisations racistes comparées à celles concernant l'apparence physique

	Moqueries, insultes	Mise à l'écart	Traitement injuste	Refus d'un droit
Poids taille	80	10	6	4
Look	59	22	11	8
Racisme	54	13	21	12

Lecture : 80 % des jeunes se plaignant de mauvais traitements relatifs à leur poids ou à leur taille, déclarent avoir été soumis à des moqueries ou des insultes, 10 % à une mise à l'écart des autres, 6 % à un traitement injuste et 4 % au refus d'un droit.

Champ : jeunes de 18 à 30 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

ties comme injustes ou discriminatoires du fait de l'origine. L'association entre ces difficultés professionnelles et la sensibilité aux stigmatisations racistes semble particulièrement marquée chez les jeunes filles.

Depuis une dizaine d'années, et les travaux pionniers de Richard (1997), les recherches sur la question des discriminations se sont multipliées. Des travaux récents ont porté sur les jeunes diplômés issus de l'immigration (Documentation française, 2005, étude réalisée à partir de l'enquête Cereq *Génération 98*) ou plus largement sur l'insertion des jeunes issus des secondes générations de l'immigration (Silberman et Fournier, 2006). Ils confirment la pénalité dont souffrent notamment les jeunes issus de l'immigration maghrébine. Leurs faibles certifications scolaires expliquent qu'ils puissent faire l'objet d'une « discrimination statistique » de la part des employeurs. Mais celle-ci peut s'articuler à une discrimination à caractère plus ouvertement raciste. Ces données confirment également le très fort sentiment de discrimination (19) exprimé par ces jeunes qui peut contribuer, par un effet d'interaction, à renforcer les mécanismes d'exclusion.

Dans ces débuts de vie professionnelle qui peuvent constituer une expérience difficile pour tout jeune, une origine étrangère semble donc constituer un handicap supplémentaire renforçant la difficulté de l'intégration dans l'entreprise et de l'intégration sociale dans son ensemble. Dans toutes les générations et pour les deux sexes, mais plus encore pour les jeunes hommes, le fait d'avoir vécu en cité accroît également fortement la probabilité de connaître de telles stigmatisations.

Cependant, la sensibilité aux stigmatisations racistes est variable selon les origines. Ainsi, manifestement, les mouvements migratoires en provenance d'autres pays d'Europe ne donnent plus lieu aujourd'hui en France à des manifestations de racisme ou de xénophobie significatives, comme cela a pu être le cas pour les Italiens autrefois.

Parmi les jeunes d'autres origines, les plus exposés ne sont pas les jeunes originaires du Maghreb, mais ceux qui viennent d'un autre pays non européen. Cette population représente dans l'enquête 22 % de la population d'origine étrangère de plus de 35 ans ; elle représente 1/3 de la population d'origine étrangère de moins de 36 ans. Elle se compose principalement de jeunes originaires d'Afrique (hors Maghreb) et de

jeunes originaires d'Asie, qui représentent respectivement 10 % et 8 % des jeunes d'origine immigrée. Cette population se sent très fortement exposée aux stigmatisations ou discriminations racistes : respectivement 42 % et 39 % de jeunes Africains et Asiatiques en font état.

Parmi les jeunes originaires du Maghreb eux-mêmes des différences très nettes apparaissent entre les garçons, beaucoup plus exposés ou plus sensibles aux stigmatisations racistes ou xénophobes, et les filles de même origine. Chez ces dernières, le coefficient n'est même pas significatif. Pourtant, dans leur ensemble, les jeunes filles se sentent plus exposées, mais ce sentiment est essentiellement celui des jeunes filles d'origine extra-européenne et non maghrébine.

Ces résultats donnent le sentiment que l'ancienneté de la vague migratoire (20) est un facteur qui fait varier de façon importante la probabilité de ressentir une stigmatisation ou une discrimination liée à son origine : les vagues anciennes d'immigration européenne ne semblent plus en faire état de manière significative, tandis que les jeunes appartenant aux vagues migratoires les plus récentes, en provenance d'Afrique ou d'Asie, se sentent au contraire très fortement discriminés. L'immigration maghrébine occupe une position intermédiaire, avec une situation contrastée entre les filles et les garçons.

Par ailleurs, la comparaison des résultats concernant les adultes et les jeunes, montre que la sociologie du sentiment discriminatoire s'est transformée d'une génération à l'autre. Tout d'abord, chez les adultes, les femmes sont sous-exposées au racisme, alors que c'est le contraire chez les jeunes. Il est possible que dans les générations d'immigrés plus âgés les femmes, sortant moins, étant moins présentes dans la vie publique, aient pu être moins exposées à subir des comportements racistes. Au premiers temps du regroupement familial, « la femme doit, pour tous rapports à la société d'immigration, passer par la médiation du mari » (Zehraoui, 1996). Ce retrait ne concerne pas les jeunes filles, et notamment celles d'origine africaine et asiatique qui se déclarent beaucoup plus souvent

19. Les enquêtes *Génération 98* du Cereq posaient des questions sur la discrimination à l'embauche et les motifs qui l'auraient occasionnée (le nom, la couleur de la peau, l'accent, le lieu de résidence, etc.).

20. Pour une comparaison des dates d'entrée en France des différents courants migratoires, cf. Tribalat 1996, chapitre introductif, « les conditions de la migration ».

victimes de discriminations racistes que leurs homologues masculins.

Enfin, la géographie du sentiment discriminatoire lié à l'origine a également subi des transformations d'une génération à l'autre. Chez les adultes, les régions méditerranéennes sont celles où ce sentiment est le plus fortement ressenti, tandis que les régions de l'Est et du Sud-Ouest sont celles où il domine chez les jeunes. Chez ces derniers, l'agglomération parisienne paraît également constituer une zone de forte sensibilité aux stigmatisations xénophobes : 16 % des jeunes qui y vivaient à 16 ans en font état (contre 9 % pour l'ensemble).

Le racisme et l'identité culturelle

Les préjugés racistes ne sont pas obligatoirement dépendants des relations sociales effectives qui sont engagées entre les groupes ethniques (cf. encadré 4) ; ils peuvent leur préexister. Néanmoins, la visibilité identitaire qui se manifeste par l'attachement à une culture et à des traditions des groupes visés peut être un support sur lequel prennent appui des comportements xénophobes ou racistes. L'affirmation de ces caractéristiques identitaires – l'attachement à une langue ou à une religion par exemple – peuvent aussi être le signe, pour les personnes qui les manifestent, d'une sensibilité plus grande aux atteintes qui leur seraient portées.

Les variables rassemblées dans le tableau 16 comprennent donc à la fois des caractéristiques socio-démographiques classiques (partie A) et des variables décrivant différents aspects de « l'identité culturelle » des individus se déclarant victimes de stigmatisations ou discriminations racistes (partie B). L'introduction dans les régressions de ces variables indiquant le degré d'acculturation (21) des populations d'origine étrangère affaiblit-elle la portée des discriminations racistes dont elles déclarent avoir souffert ? Si la réponse était positive au point que l'appartenance à un groupe ethnique ne soit plus en elle-même ressentie comme un facteur discriminatoire spécifique, cela pourrait signifier deux choses, non exclusives. Cela pourrait vouloir dire tout d'abord que les comportements racistes ou xénophobes prennent aujourd'hui essentiellement appui sur des particularismes qui manifestent l'attachement – en matière de langue, de religion, d'identité nationale, par exemple – de certaines populations à une culture particulière. La thèse de l'apparition et du développement d'un « racisme culturel »

en serait renforcée. Mais cela pourrait signifier aussi que la sensibilité aux discriminations ou stigmatisations xénophobes est plus aiguë chez ceux des jeunes d'origine étrangère qui mettent en avant leur particularisme culturel.

À l'inverse, si l'introduction de ces variables ne modifie en rien la probabilité des différentes catégories d'immigrés de se sentir victimes de discriminations racistes, cela conduirait à rejeter cette thèse et à considérer que le rejet des étrangers correspond à des actes discriminatoires qui s'exercent indépendamment du comportement des personnes visées et qui se fondent exclusivement sur leur origine étrangère.

Pour tenter de contrôler cet effet « culturel », nous avons retenu six variables. La première concerne la variété du réseau amical, en faisant l'hypothèse que plus une personne a des types d'amis différents, moins elle a de chances d'être attachée exclusivement à une culture spécifique. La deuxième concerne des loisirs pratiqués surtout par les jeunes (écoute de la musique, fréquentation du cinéma, pratique de l'ordinateur et des jeux vidéos, sport) : une pratique de ces loisirs manifesterait une forte intégration au groupe des jeunes et par là à la société globale. La troisième concerne la facilité d'usage du français. La quatrième définit l'identité nationale : se sent-on avant tout Européen, Français (avec un attachement ou non à un lieu étranger), ou se sent-on au contraire appartenir à un autre pays ou à un autre continent ? La cinquième concerne la religion du point de vue de la pratique et du sentiment d'appartenance, et enfin la dernière indique la proximité à un parti ou une cause politique.

Ces variables, à l'exception de l'engagement politique pour les jeunes, exercent toutes un effet significatif sur la probabilité de connaître des discriminations racistes (cf. tableau 16). L'effet de l'origine est plus fort pour les filles que pour les garçons. Dans les régressions incluant l'ensemble des variables identitaires, l'effet le plus net sur la probabilité de connaître une stigmatisation raciste concerne l'usage ou

21. L'acculturation est le processus d'emprunts réciproques et de changements que connaissent des modèles culturels lorsque des groupes d'individus d'origine culturelle différente entrent en contact direct et continu. Mais les conditions historiques, notamment en situation de migration, créent des situations objectives d'inégalité qui font que l'apport des uns et des autres n'est pas équivalent. Les processus d'acculturation prennent des formes variées. Ainsi des populations peuvent adopter des traits et des modèles de la culture dominante dans la vie publique et les relations secondaires, tout en maintenant leur code culturel d'origine dans le domaine privé et des relations primaires. C'est souvent le cas des populations immigrées.

Tableau 16
Les stigmatisations racistes ou xénophobes
Effet des facteurs socio-démographiques et de l'identité culturelle

A – Caractéristiques socio-démographiques

	Régressions « I » Caractéristiques socio-démographiques					Régressions « II » Caractéristiques et identité			
	Ensemble	Adultes	Jeunes	Garçons	Filles	Adultes	Jeunes	Garçons	Filles
Âge									
De 18 à 35 ans	0,252***								
Plus de 35 ans	Réf.								
Sexe									
Hommes	0,061	0,270***	- 0,152**			0,255***	- 0,142*		
Femmes	Réf.	Réf.	Réf.			Réf.	Réf.		
Activité									
Travaille	- 0,119	- 0,219*	0,014	0,237	- 0,152	- 0,213*	0,013	0,237	- 0,204
Chômeur	0,421***	0,301*	0,467***	0,347	0,664***	0,320*	0,403***	0,257	0,732***
Inactif	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Qualification									
Non renseigné	- 0,386***	- 0,935***	0,014	- 0,435	0,668**	- 0,987***	- 0,004	- 0,464	0,689*
Ouvrier spécialisé	0,218	- 0,248	0,529**	0,505*	0,547	- 0,307	0,371	0,284	0,190
Ouvrier qualifié	- 0,204	- 0,098	- 0,304	0,113	- 1,134**	- 0,125	- 0,152	0,232	- 1,129*
Technicien	0,098	0,290	0,035	0,120	- 0,099	0,388	0,052	0,156	- 0,072
Agent de maîtrise et VRP	0,339**	0,556***	0,071	0,545	- 0,063	0,580***	- 0,042	0,769*	- 0,308
Cadre ingénieur	0,159	0,144	0,342	- 0,562	0,974***	0,149	0,543**	- 0,530	1,385***
Employé	- 0,023	0,169	- 0,195	- 0,081	- 0,016	0,176	- 0,126	0,003	0,100
Autre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Origine									
Europe	- 0,018	0,117	- 0,154	- 0,242	- 0,080	- 0,115	- 0,355*	- 0,395	- 0,343
Maghreb	0,515***	0,592***	0,461***	0,697***	0,293	0,584***	0,197	0,472*	- 0,060
Autre	0,729***	0,574***	0,825***	0,594***	1,049***	0,338**	0,664***	0,375	0,933***
France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Région à 16 ans									
Île-de-France	- 0,883***	- 0,596	- 1,327**	- 1,519	- 1,300	- 0,595	- 1,556**	- 1,690	- 1,472
Est	0,096	- 0,373*	0,588***	0,276	0,819***	- 0,495**	0,478**	0,194	0,713**
Centre-Est	0,439***	0,461**	0,358	- 0,022	0,563	0,499**	0,458	0,058	0,678*
Méditerranée	0,385***	0,504***	0,204	- 0,372	0,576*	0,529***	0,285	- 0,351	0,651*
Sud-Ouest	0,369***	0,166	0,609**	0,828**	0,270	0,170	0,673**	0,913**	0,321
Ouest	0,094	- 0,068	0,381*	0,491	0,085	0,022	0,452*	0,535	0,196
Nord	- 0,393***	- 0,478*	- 0,287	- 0,858*	0,357	- 0,461*	- 0,296	- 0,988*	0,391
Autre (étranger)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Type de commune de résidence à 16 ans									
Rurale	- 0,523***	- 0,242	- 0,859***	- 0,548	- 0,951***	- 0,209	- 0,640**	- 0,214	- 0,746*
Moins de 20 000 hab.	- 0,185	0,181	- 0,606**	0,117	- 1,190***	0,273	- 0,453	0,280	- 1,035**
De 20 000 à 200 000 hab.	- 0,339***	- 0,177	- 0,575***	- 0,280	- 0,671**	- 0,132	- 0,692***	- 0,428	- 0,642*
Plus de 200 000 hab.	- 0,215	- 0,080	- 0,345	- 0,223	- 0,437	- 0,130	- 0,393*	- 0,314	- 0,476
Agglomération parisienne	0,963***	0,484	1,665***	1,522	2,033**	0,420	1,631***	1,423	1,808*
Autre (étranger)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Filière d'étude									
Moins que le 2 ^e cycle	- 0,201**	- 0,053	- 0,268	- 0,250	- 0,255	- 0,095	- 0,302	- 0,274	- 0,306
Générales	0,015	0,073	- 0,065	0,140	- 0,215	- 0,047	- 0,094	0,189	- 0,308
Techniques	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
A vécu en cité	0,238***	0,201***	0,274***	0,360***	0,258**	0,161**	0,272***	0,344***	0,273**

B – Composantes de l'identité culturelle

	Régressions « I » Caractéristiques socio-démographiques					Régressions « II » Caractéristiques et identité			
	Ensemble	Adultes	Jeunes	Garçons	Filles	Adultes	Jeunes	Garçons	Filles
Variété du réseau amical									
Moins de 3 types d'amis						0,090	0,262***	0,327**	0,219
3 types d'amis						- 0,256**	- 0,248*	- 0,256	- 0,237
Plus de 3 types d'amis						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Loisirs									
Un au plus						- 0,292**	- 0,509***	- 0,258	- 0,632***
Deux						- 0,040	0,024	- 0,033	0,253
Trois						- 0,272*	0,058	0,249	- 0,270
Quatre ou plus						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Parle français									
Depuis toujours						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Pas depuis toujours						- 0,570***	- 0,615***	- 0,679***	- 0,700***
Se sent avant tout									
Européen						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Français sans attaches étrangères						- 0,436***	- 0,227*	- 0,240	- 0,303
Français avec attaches étrangères						0,249	0,010	0,226	- 0,181
D'un autre pays, d'un autre continent						0,036	0,413***	0,209	0,613**
Religion									
Pratique régulière						0,363***	0,531***	0,324	0,557**
Pratique occasionnelle						- 0,194	- 0,186	- 0,347	0,073
Sentiment d'appartenance						- 0,044	- 0,244**	- 0,099	- 0,340**
Ni l'un ni l'autre						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Proche d'une cause politique									
Oui						0,213***	0,048	0,137	0,107
Non						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Âge		- 0,021***	- 0,005	- 0,018	0,006	- 0,015*	0,005	- 0,022	0,012
Constante	- 1,991	- 1,287	- 1,760	- 1,809	- 2,072	- 1,392	- 2,062	- 1,743	- 2,222
N	8 403	6 244	2 159	1 003	1 156	6 244	2 159	1003	1156

Lecture : coefficients estimés de régressions logistiques portant sur le sentiment d'avoir subi des stigmatisations racistes ou xénophobes (non/oui). Dans les régressions « I » n'ont été introduites que des variables de type socio-démographiques. Dans les régressions « II » des variables caractérisant l'identité culturelle ont été ajoutées. Les « Français avec attaches étrangères » se déclarent « avant tout Français », mais sont attachés à un lieu à l'étranger. Les régressions concernent successivement les adultes (plus de 35 ans), les jeunes (18-35 ans), les jeunes hommes et les jeunes femmes.

La tranche d'âge « jeunes » (tableau A) a été élargie au 18-35 ans pour disposer d'effectifs suffisants ayant subi une stigmatisation raciste ou xénophobe. Dans l'enquête 188 personnes de cette tranche d'âge ont déclaré avoir été victimes de tels faits (341 adultes de plus de 35 ans). La qualification retenue (tableau A) est la plus élevée dans le ménage.

Champ : jeunes de 18 à 35 ans et adultes de plus de 35 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

non dans la famille, depuis l'enfance, de la langue française. Cette variable est probablement fortement corrélée à la durée d'installation de la famille d'origine du jeune en France et manifeste autant l'effet assimilateur lié à ce facteur de durée qu'une volonté délibérée d'intégration ou de maintien d'une spécificité culturelle. Être

né en France dans une famille qui y est déjà installée depuis un certain temps, contribue à être socialisé dans la langue française et à adopter les mœurs du pays. « La langue figure parmi les principaux attributs des 'ethnies' définies en anthropologie. C'est elle qui véhicule les traits culturels du groupe et lui confère sa cohésion »

(Simon, 1996). Dans leur étude tirée de l'exploitation de l'enquête *Famille*, Héran, Filhon et Deprez (Héran *et al.*, 2002) montrent que l'usage du français en famille se répand rapidement chez les immigrés à mesure que leur séjour se prolonge : ainsi « la retransmission de l'arabe [d'une génération à l'autre] comme langue habituelle a reculé de plus de la moitié en l'espace d'une génération ». L'adoption de la langue française est un facteur décisif d'intégration et elle réduit d'ailleurs très fortement le sentiment de victimisation raciste : la probabilité d'en faire état diminue de moitié (cf. tableau 16-B).

Quelle que soit la durée d'installation, la pratique ancienne de la langue française peut aussi s'expliquer par des raisons historiques liées à la colonisation, notamment pour les immigrés maghrébins, et par les liens entretenus par leurs pays d'origine avec la francophonie. On constate ainsi, de façon surprenante, que les adultes maghrébins déclarent plus souvent que les jeunes de même origine, que leurs parents leur parlaient uniquement en français lorsqu'ils étaient enfants (51 % contre 40 %) (22). Au-delà du possible effet de mémoire, il y a là la manifestation d'un attachement de longue durée à la culture française. Le recul apparemment paradoxal du français comme langue exclusive de la socialisation infantile chez les jeunes maghrébins s'explique peut-être par une nouvelle attention portée aux origines culturelles ou par le recul, consécutif aux politiques d'arabisation, d'une pratique courante du français chez ceux d'immigration récente.

En tout cas, cet effet de la langue est beaucoup plus fort que les manifestations plus explicites d'une identité culturelle, même si certaines d'entre elles entretiennent également une

liaison très significative avec la sensibilité aux stigmatisations racistes. Par exemple, être pratiquant régulier accroît la probabilité de faire état de telles stigmatisations : celle-ci passe de 11 % pour l'ensemble des jeunes dans le modèle B du tableau 16 à 18 % pour les pratiquants réguliers, alors qu'elle n'est que de 9 % pour les jeunes qui ne manifestent qu'un sentiment d'appartenance. Cette liaison n'est cependant significative que pour les filles (cf. tableau 17). Si l'on prend pour point de référence les résultats de l'enquête *Mgis* réalisée en 1992 (Tribalat, 1995 et 1996), la pratique religieuse aurait beaucoup augmenté chez les jeunes d'origine maghrébine. Selon cette enquête, en effet, les enfants d'immigrés algériens montraient une indifférence religieuse presque égale à celle des Français du même âge : 13 % d'entre eux seulement déclaraient pratiquer régulièrement (23). Selon les résultats de l'enquête *Histoire de vie*, ce taux aurait presque doublé (cf. tableau 18).

Il faut bien sûr se garder de préjuger du sens des causalités. Avoir été victime de comportements racistes peut conduire à un « repli identitaire » dont des manifestations possibles sont une forte adhésion aux traditions religieuses du groupe d'origine, la propension à limiter la variété de son réseau amical, l'affirmation d'une identité nationale étrangère, tous facteurs qui sont effectivement associés aux discriminations racistes (cf. tableau 16). En même temps, cette affirmation identitaire accroît la visibilité de différen-

22. La question était formulée comme suit : « Quelle(s) langue(s) vous parlez d'habitude vos parents quand vous étiez enfant (vers l'âge de 5 ans) ? ». Dans l'enquête *Mgis*, plus de la moitié des jeunes d'origine algérienne ne déclaraient pas d'autre langue maternelle que le Français (Simon, 1996).

23. Cf. Tribalat (1996), tableau 81, p. 247. Nous avons recalculé un taux global pour les deux sexes confondus et pour tous les jeunes d'origine algérienne (ayant un ou deux parents algériens).

Tableau 17
Effet des variables « origine » et « identité » sur les discriminations racistes ressenties par les jeunes

	A			B		
	Jeunes	Garçons	Filles	Jeunes	Garçons	Filles
Origine	41,2***	15,2***	26,9***	9,2***	2,6**	7,8***
Langue				38,6***	20,5***	23,2***
Religion				3,6***	0,8	2,6**
Identité nationale				2,3*	0,6	2,4*
Loisirs				4,0***	0,7	15,7***
Amis				3,1**	2,2*	1,0
Politique				0,3	1,2	0,7

Lecture : la statistique de Wald divisée par le nombre de degrés de liberté (régression A et B du tableau 16) permet d'établir une hiérarchie de la significativité des variables. La significativité de la variable « origine » s'affaiblit fortement lorsque l'on prend en compte les variables « identité » dans la régression (cf. partie B des régressions du tableau 16).

Champ : jeunes de 18 à 35 ans et adultes de plus de 35 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

ces culturelles sur lesquelles les comportements racistes peuvent prospérer et elle peut elle-même exprimer une sensibilité particulièrement aiguisée à ces stigmatisations.

La liaison entre des comportements de « repli identitaire » et l'exposition au racisme est plus forte pour les filles que pour les garçons lorsque ces comportements prennent une tonalité idéologique, notamment en matière de religion et d'identité nationale. Les jeunes femmes qui adoptent des positions identitaires marquées dans ces deux domaines se déclarent plus souvent victimes du racisme, alors que ce n'est pas le cas des jeunes hommes qui ont le même profil idéologique. La question identitaire et les tensions qui lui sont associées, semblent donc se cristalliser plus nettement dans une partie au moins de la population féminine.

Au total, la prise en compte de ces variables « culturelles » affaiblit nettement, chez les filles comme chez les garçons, l'effet spécifique de l'origine sur l'exposition ou la sensibilité aux stigmatisations racistes, sans le faire disparaître (cf. tableau 17). Cet effet « culturel » prend un relief particulier pour les jeunes hommes originaires du Maghreb : lorsqu'on ne prend pas en compte les variables « identité » (cf. tableau 16-A), l'origine maghrébine est très fortement associée au fait, pour les garçons, de déclarer avoir été victime de stigmatisations

liées à l'origine ethnique. Cette probabilité est alors augmentée pour eux de 11 points par rapport à l'ensemble des jeunes garçons. Mais lorsqu'on introduit dans la régression les variables « identité » (cf. tableau 16-B), le coefficient n'est plus significatif. Ce résultat peut s'interpréter de plusieurs manières entre lesquelles cette étude ne permet pas de trancher. Il pourrait tout d'abord valider partiellement la thèse du racisme culturel : les stigmatisations de cette nature prendraient plus directement appui sur les comportements manifestant l'attachement à une identité culturelle, que sur la seule visibilité physique d'une origine étrangère. Cela manifesterait bien le passage d'un racisme biologique à un racisme culturel. Mais ce résultat peut aussi signifier (ce qui n'est pas antinomique avec ce qui précède) que la sensibilité aux discriminations ou stigmatisations racistes est plus vive chez les jeunes hommes maghrébins qui restent les plus fortement attachés à leur origine et le manifestent par des comportements affirmant cette identité culturelle.

Chez les jeunes d'autres origines (africaine et asiatique), l'effet culturel est beaucoup moins net. Cela conduit à nouveau à penser que l'ancienneté de la vague migratoire est un facteur décisif. Les jeunes issus des premières vagues migratoires européennes ne font pas plus état que la moyenne de stigmatisations racistes. Les jeunes nés de parents issus de l'immigra-

Tableau 18
Attitudes religieuses selon l'origine et l'âge

En %

Origine	Âge	Religion				Total
		Pratique régulière (1)	Pratique occasionnelle (1)	Sentiment d'appartenance (1)	Ni l'un ni l'autre (1)	
Algérie	18-35 ans	23	11	32	34	100
	Plus de 35 ans	24	23	35	18	100
	Total	24	18	34	24	100
Maroc, Tunisie	18 à 35 ans	29	22	34	15	100
	Plus de 35 ans	35	16	38	11	100
	Total	32	19	36	13	100
Europe du Sud	18-35 ans	4	24	53	19	100
	Plus de 35 ans	15	29	37	19	100
	Total	12	27	42	19	100
Autre	18-35 ans	13	20	40	27	100
	Plus de 35 ans	20	25	32	23	100
	Total	18	23	35	24	100
France	18-35 ans	5	14	35	46	100
	Plus de 35 ans	15	23	38	24	100
	Total	12	20	37	31	100

1. Réponse à la question suivante : aujourd'hui, diriez-vous que par rapport à la religion, vous avez : une pratique régulière (au moins une fois par mois), une pratique occasionnelle (hors mariage, baptêmes et enterrements), pas de pratique, mais un sentiment d'appartenance à une religion, ni pratique ni sentiment d'appartenance ?

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.
Champ : jeunes de 18 à 35 ans et adultes de plus de 35 ans.

tion maghrébine y sont sensibles mais surtout lorsqu'ils manifestent leur attachement à leur culture ou à leur pays d'origine. Enfin, les jeunes issus des courants d'immigration les plus récents, africain ou asiatique, semblent les plus exposés au racisme qui se manifeste relativement indépendamment d'une forme ou d'une autre d'affichage identitaire. Le processus d'intégration est donc lent et progressif et d'autant moins abouti que les personnes appartiennent à des courants migratoires récents.

La composante culturelle du racisme est donc indéniable. Elle ne suffit cependant pas à expliquer l'ensemble du sentiment de discrimination dont souffrent les jeunes d'origine étrangère. Elle n'affaiblit pas, notamment, la liaison entre le sentiment de stigmatisation raciste et les difficultés d'insertion professionnelle (pour les filles) ou le fait d'avoir vécu en cité (surtout pour les garçons) (cf. tableau 16). Ces facteurs qui relient donc le sentiment d'être victimes de mauvais traitements du fait de son origine à une position d'exclusion professionnelle ou de ségrégation urbaine restent aussi forts, qu'on prenne ou non en compte les comportements culturels des jeunes en cause. La thèse du « racisme culturel » trouve là sa principale limite. La prise en compte des facteurs culturels affaiblit assez nettement le rôle de l'origine dans le sentiment de stigmatisation raciste, elle n'atténue en aucune manière le rôle de ces facteurs économiques et sociaux. Cela conduit à penser que, dans une certaine mesure au moins, les ségrégations sociales et raciales se cumulent : être exclu du marché du travail, être relégué dans des zones territoriales défavorisées augmentent la probabilité d'avoir connu des stigmatisations racistes.

Enfin, un résultat qui a parcouru l'ensemble des types de stigmatisations étudiés, se retrouve ici : les jeunes filles souffrent plus des stigmati-

sations racistes ou xénophobes que la moyenne des jeunes. Cette surexposition féminine s'atténue lorsqu'on prend en compte les comportements culturels mais ne disparaît pas. Toutefois cette tendance globale est le résultat de très forts contrastes à l'intérieur de la population féminine. Au contraire des garçons de même origine, elle semble épargner aujourd'hui les jeunes filles d'origine maghrébine. Elle touche par contre très fortement les jeunes filles issues d'autres pays non européens (Asie et Afrique noire essentiellement), qu'on prenne ou non en compte les variables culturelles.

Parmi les jeunes originaires du Maghreb, le processus d'acculturation semble donc plus avancé chez les filles que chez les garçons. Toutefois, dans l'avancée de ce processus, de forts contrastes semblent traverser l'ensemble de la population féminine, sans qu'il soit possible, faute d'effectifs suffisants, d'imputer ces contrastes à telle ou telle origine particulière : en général, la sensibilité aux stigmatisations racistes varie beaucoup plus chez les filles en fonction des dispositions culturelles que dans la population masculine.

En tous cas, ce n'est pas par un renoncement plus marqué à leurs spécificités culturelles que les jeunes filles originaires du Maghreb sont parvenues à mieux s'intégrer dans la société française que les garçons de même origine (si l'exposition aux stigmatisations racistes peut être considéré comme un signe de cette intégration). En effet, rien ne montre, en matière religieuse ou de fidélité aux origines, que les jeunes filles maghrébines aient plus largement abandonné de telles traditions que leurs homologues masculins (cf. tableau 19). C'est plutôt le contraire qui est vrai. Elles font, pourtant, moins souvent état de stigmatisations racistes que les garçons. Cela montre, *a contrario*, que le maintien relatif de telles traditions ne débouche pas forcément sur des tensions interethniques. □

Tableau 19
Quelques caractéristiques culturelles des jeunes selon l'origine et le sexe

En %

	Garçons			Filles		
	Français	Maghrébins	Autres non européens	Français	Maghrébins	Autres non européens
Parle le français depuis l'enfance	92	43	31	91	37	46
Pratique religieuse régulière	4	22	8	6	30	23
Se sent Français avec des attaches étrangères	2	12	22	4	20	13

Lecture : 43 % des jeunes nés dans un pays du Maghreb ou ayant au moins un de leur parent qui y est né déclarent parler le français depuis l'enfance.

Champ : jeunes de 18 à 35 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

BIBLIOGRAPHIE

- Algava E et Beque M. (2004)**, « Le vécu des attitudes intolérantes ou discriminatoires : des moqueries aux comportements racistes », *Études et Résultats*, Drees, n° 290.
- Allport G.W. (1987)**, *The Nature of Prejudice*, Reading (Mass), Addison-Wesley [1954].
- Amadiou J.-F. (2002)**, *Le poids des apparences. Beauté, amour et gloire*, Odile Jacob.
- Arrondel L., Masson A. et Verger D. (2004)**, « Mesurer les préférences individuelles à l'égard du risque », *Économie et Statistique*, n° 374-375, pp. 53-86.
- Barker M. (1981)**, *The New Racism*, Junction Books, Londres.
- Becker H.S. (1973)**, *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, Free Press, New York.
- Bodier M. (1995)**, « Le corps change, son image aussi », *Insee Première*, n° 356.
- Chauvel L. (1998)**, *Le destin des générations*, PUF.
- Documentation française (2005)**, *Jeunes diplômés issus de l'immigration : insertion professionnelle ou discrimination ?*
- Dubet F. et Martucelli D. (1996)**, *L'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Seuil.
- Eriksson J., Forsen T., Tuomilehto J., Osmond C et Barker D. (2001)**, « Size at Birth, childhood Growth and Obesity in Adult Life », *International Journal of Obesity*, vol. 25, n° 5, pp. 735-740.
- Felouzis G. (2003)**, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de Sociologie*, vol. 44, n° 3, pp. 413-447.
- Galland O. (2000)**, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Économie et Statistique*, n° 337-338, pp. 13-36.
- Héran F., Filhon A. et Deprez C. (2002)**, « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population et Sociétés*, Ined, n° 376.
- Herpin N. (2003)**, « La taille des hommes : son incidence sur la vie en couple et la carrière professionnelle », *Économie et Statistique*, n° 361, pp. 71-90.
- Kellerhals J., Cohen-Huther J. et Modak M. (1988)**, *Figures de l'équité. La construction des normes de justice dans les groupes*, PUF, Paris.
- Landy D. et Sigall H. (1974)**, « Beauty is Talent: Task Evaluation as a Function of the Performers's Physical Attractiveness », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 29, n° 3, pp. 299-304.
- Mouchès A. (1994)**, « La représentation subjective de la silhouette féminine », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 4/24, pp. 76-87.
- Park R. E., Burgess E. et McKenzie R.D. (1925)**, *The City*, University of Chicago Press.
- Pasquier D. (2005)**, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Éditions Autrement.
- Richard J.-L. (1997)**, « Unemployment Among Young People of Foreign Origin in France: Ways of Measuring Discrimination », *On the Way to a Multicultural Society?*, Swiss Federal Statistical Office, Berne, pp. 101-135.
- Rolland-Cachera M.-F., Cole T.J., Sempé M., Tichet, J., Rossignol C. et Charnaud A. (1991)**, « A Body Mass Index Variations: Centiles From Birth to 87 years », *European Journal of Clinical Nutrition*, vol. 45, pp. 13-21.
- Rolland-Cachera M.-F., Deheeger M. et Bellisle F (2002)**, « The French Longitudinal Study of Growth and Nutrition: Data in Adolescent Males and Females », *Journal of Human Nutrition and Dietetics*, vol. 15, n° 6, pp. 429-438.
- Sauvadet T. (2005)**, « Causes et conséquences de la recherche de 'capital guerrier' chez les jeunes de la cite », *Déviance et Société*, vol. 29, n° 2, pp. 113-126.
- Sempé M., Pédrón G. et Roy-Pernot M.-P. (1979)**, *Auxologie. Méthode et séquences*, Laboratoires Théraplix, Paris.
- Silberman R. et Fournier I. (2006)**, « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique qui persiste », *Revue française de Sociologie*, vol. 47, n° 2, pp. 243-292.
- Simon P. (1996)**, « Pratiques linguistiques et consommation médiatique », in Tribalat M. (dir.), *De l'immigration à l'assimilation*.

Taguieff P.-A. (1988), *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, La Découverte, Paris.

Tovée M., Reinhardt S., Emery J. et Cornelissen P. (1998), « Optimal Body Mass Index and Maximum Sexual Attractiveness », *The Lancet*, vol. 352, n° 9127, p. 548.

Tribalat M. (1995), « Les immigrés et leurs enfants », *Population et Sociétés*, Ined, n° 300.

Tribalat M. (1996), *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, La Découverte, collections Recherches.

Wieviorka M. (1998), *Le racisme, une introduction*, La Découverte/Poche.

Zehraoui A. (1996), « Processus différentiels d'intégration au sein des familles algériennes en France », *Revue française de Sociologie*, vol. 37, n° 2, pp. 237-261.

L'IMPACT DES STIGMATISATIONS PHYSIQUES SUR L'ENTRÉE DANS LA VIE ADULTE

		Ensemble des jeunes	Garçons	Filles	Garçons		Filles	
Type de régression		A	A	A	B	C	B	C
Vit chez les parents (situation de référence : vit seul)								
Constante		0,26	0,91	0,08	0,70	0,72	- 0,08	- 0,01
Âge	18-20 ans	2,26***	2,31***	2,31***	2,47***	2,60***	2,44***	2,38***
	21-23 ans	1,09***	1,08***	0,92**	1,24***	1,27***	1,06***	1,03**
	24-26 ans	1,25***	1,53***	0,65	1,57***	1,58***	0,66	0,55
	27-30 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Sexe	Hommes	0,34**						
	Femmes	Réf.						
A subi une stigmatisation physique	Oui	- 0,48**	- 0,66**	- 0,59**	- 0,70**		- 0,70**	
	Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		Réf.	
Niveau d'études atteint	3 ^e ou moins	1,52***	1,43***	1,81**	1,47***	1,44***	1,50	1,50*
	2 ^e cycle général	1,03***	0,83**	1,10**	0,91**	0,82*	0,93*	0,99**
	CAP BEP	1,54***	1,78***	1,21***	1,88***	1,85***	1,11**	1,02**
	Technique long	0,90***	1,02***	0,77**	1,00***	0,99***	0,62*	0,60
	Supérieur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Activité	Inactif (1)	1,04	0,44	17,32***	0,72	0,71	17,07***	17,11***
	Chômeur	- 0,08	0,08	- 0,27	0,13	0,17	- 0,23	- 0,18
	Élève, étudiant	0,71***	0,68**	0,74**	0,66**	0,60*	0,59*	0,64*
	Actif occupé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Origine (2)	Maghreb	0,53**	0,32	0,93**	0,32	0,26	0,94**	1,04***
	Italie, Espagne, Portugal	- 0,21	- 0,97**	1,08*	- 0,92*	- 0,95**	1,34**	1,20*
	Autre	- 0,54**	- 1,19***	0,25	- 1,30***	- 1,39***	0,49	0,46
	Né en France, deux parents français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Profession du père	Ouvrier	0,72***	0,50*	1,18***	0,45	0,44	1,25***	1,27***
	Indépendant	0,47**	- 0,05	1,29***	- 0,18	- 0,26	1,29***	1,29***
	Employé	0,44*	- 0,34	1,51***	- 0,40	- 0,40	1,38***	1,32***
	Non renseignée ou inconnue	0,42	- 0,16	1,28***	- 0,23	- 0,26	1,28***	1,19***
	Cadre ou profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Quartiles de niveau de vie par u.c.	Premier quartile	- 1,45***	- 1,14***	- 1,86***	- 1,16***	- 1,15***	- 1,67***	- 1,82***
	Second quartile	- 1,41***	- 1,11***	- 2,03***	- 1,17***	- 1,19***	- 1,96***	- 2,08***
	Troisième quartile	- 0,98***	- 0,93***	- 1,34***	- 0,95***	- 0,98***	- 1,28***	- 1,37***
	Quatrième quartile	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Type de commune de résidence à 16 ans	Moins de 20 000 hab.	- 1,31***	- 1,57***	- 1,20***	- 1,55***	- 1,53***	- 1,19***	- 1,13***
	De 20 000 à 200 000 hab.	- 1,28***	- 1,62***	- 0,95***	- 1,61***	- 1,54***	- 1,03***	- 1,05***
	Agglomération parisienne	- 0,95***	- 0,95**	- 0,66*	- 0,97**	- 0,79*	- 0,66*	- 0,57
	Hors métropole	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Corpulence	Maigre				- 0,27		0,18	
	Surpoids				0,83**		0,87**	
	Normal				0		0	
Taille	Grand				0,43		0,51	
	Petit				- 0,08		- 0,60*	
	Moyen				Réf.		Réf.	
Interactions (corpulence x stigmatisation)	Maigre x stigmatisé					- 1,78***		- 0,12
	Surpoids x stigmatisé					- 0,27		- 0,64
	Normal x stigmatisé					- 1,24**		- 0,33
Interactions (taille x stigmatisation)	Grand x stigmatisé					1,88**		0,12
	Petit x stigmatisé					1,20		- 0,41
	Normal x stigmatisé					Réf.		Réf.

Vit en couple (situation de référence : vit seul)								
Constante		2,50	2,11	2,51	1,94	1,93	2,45	2,45
Âge	18-20 ans	- 1,32***	- 1,67***	- 1,38***	- 1,55***	- 1,55***	- 1,39***	- 1,52***
	21-23 ans	- 0,85***	- 0,91***	- 1,06***	- 0,75***	- 0,80***	- 1,02***	- 1,11***
	24-26 ans	- 0,34*	- 0,33	- 0,47	- 0,33	- 0,30	- 0,53*	- 0,63**
	27-30 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Sexe	Homme	- 0,58						
	Femme	Réf.						
A subi une stigmatisation physique	Oui	- 0,21	- 0,04	- 0,58**	- 0,12		- 0,68**	
	Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		Réf.	
Niveau d'études atteint	3 ^e ou moins	0,79**	0,41	1,93**	0,39	0,35	1,78**	1,88**
	2 ^e cycle général	0,71**	0,45	1,02**	0,52	0,54	0,89*	0,97**
	CAP BEP	1,30***	1,37***	1,30***	1,41***	1,40***	1,33***	1,29***
	Technique long	0,68***	0,53*	0,91***	0,56*	0,51	0,82**	0,86**
	Supérieur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Activité	Inactif (1)	2,64***	0,34	20,16***	0,69	0,73	20,05***	20,01***
	Chômeur	0,03	- 0,42	0,58	- 0,42	- 0,43	0,59	0,65
	Élève, étudiant	- 0,66***	- 0,70**	- 0,46	- 0,73**	- 0,68*	- 0,59*	- 0,55*
	Actif occupé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Origine (2)	Maghreb	0,18	0,16	0,26	0,12	0,14	0,21	0,30
	Italie, Espagne, Portugal	- 0,39	- 0,75*	- 0,14	- 0,88*	- 0,90*	0,04	- 0,12
	Autre	- 0,09	- 0,63**	0,56	- 0,72**	- 0,71**	0,83**	0,81**
	Né en France, deux parents français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Profession du père	Ouvrier	0,60***	0,63**	0,64**	0,58**	0,60**	0,73**	0,75**
	Indépendant	0,35	0,34	0,38	0,22	0,28	0,43	0,44
	Employé	0,17	- 0,04	0,41	- 0,16	- 0,16	0,39	0,31
	Non renseignée ou inconnue	0,31	- 0,17	0,71*	- 0,33	- 0,33	0,68*	0,60
	Cadre ou profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Quartiles de niveau de vie par u.c.	Premier quartile	- 1,95***	- 1,29***	- 2,71***	- 1,35***	- 1,38***	- 2,55***	- 2,66***
	Second quartile	- 1,44***	- 1,25***	- 1,73***	- 1,31***	- 1,36***	- 1,59***	- 1,70***
	Troisième quartile	- 0,93***	- 1,05***	- 0,95**	- 1,06***	- 1,07***	- 0,82**	- 0,86**
	Quatrième quartile	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Type de commune de résidence à 16 ans	Moins de 20 000 hab.	- 0,27	- 0,54	- 0,13	- 0,56*	- 0,51	- 0,18	- 0,11
	De 20 000 à 200 000 hab.	- 0,16	- 0,36	0,01	- 0,35	- 0,35	- 0,07	- 0,05
	Agglomération parisienne	- 0,47*	0	- 0,95**	0,03	0,08	- 1,06***	- 1,00**
	Hors métropole	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Corpulence	Maigre				- 0,41		0,55	
	Surpoids				0,94***		0,50	
Taille	Normal				Réf.		Réf.	
	Grand				0		0,23	
	Petit				0,35		- 0,73***	
Interactions (corpulence x stigmatisation)	Moyen				Réf.		Réf.	
	Maigre x stigmatisé					0,13		0,15
	Surpoids x stigmatisé					0,69		- 0,52
	Normal x stigmatisé					- 0,07		0,10
Interactions (taille x stigmatisation)	Surpoids x non stigmatisé					0,97***		1,37**
	Grand x stigmatisé					- 0,65		- 0,39
	Petit x stigmatisé					0,55		- 1,01
	Normal x stigmatisé					Réf.		Réf.
	Petit x non stigmatisé					0,36		- 0,73**

Vit avec d'autres hors d'une situation de couple (situation de référence : vit seul) (3)								
Constante		- 1,13	- 1,95	- 0,79	- 2,25	- 2,37	- 1,18	- 1,17
Âge	18-20 ans	- 0,25	0,40	- 0,96*	0,43	0,38	- 1,09**	- 1,15**
	21-23 ans	- 0,40	0,37	- 1,14***	0,47	0,59	- 1,16***	- 1,24***
	24-26 ans	0,07	0,83	- 0,78*	1,01*	1,14*	- 1,09**	- 1,20**
	27-30 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Sexe	Homme	- 0,48**						
	Femme	Réf.						
A subi une stigmatisation physique	Oui	- 1,30***	- 1,50**	- 1,51***	- 1,69**		- 1,58***	
	Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		Réf.	
Niveau d'études atteint	3 ^e ou moins	1,37***	- 0,73	3,33***	- 0,57	- 0,17	3,44***	3,50***
	2 ^e cycle général	0,82**	0,81	1,27**	0,82	1,01*	1,21*	1,29**
	CAP BEP	1,04***	0,14	1,85***	0,33	0,30	1,97***	1,94***
	Technique long	0,08	- 1,27	0,82	- 1,34*	- 1,44*	0,80	0,87
	Supérieur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Activité	Inactif (1)	2,60***						
	Chômeur	1,14***	1,62	1,00*	1,86	1,97***	0,98*	0,91*
	Élève, étudiant	1,46***	1,48	1,69***	1,45	1,64***	1,59***	1,62***
	Actif occupé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Origine (2)	Maghreb	- 0,42	0,30	- 1,26*	0,48	0,53	- 1,26*	- 1,07
	Italie, Espagne, Portugal	0,07	0,27	- 0,63	0,27	0,47	- 0,43	- 0,36
	Autre	0	- 0,93*	1,17***	- 1,06**	- 0,86	1,49***	1,50***
	Né en France, deux parents français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Profession du père	Ouvrier	0,64**	0,34	1,01**	0,36	0,50	1,21***	1,25***
	Indépendant	0,09	- 0,04	0,36	- 0,30	- 0,23	0,39	0,39
	Employé	- 0,75		0,81			0,85	0,79
	Non renseignée ou inconnue	0,68**	0,49	0,99*	0,47	0,33	1,04*	1,05*
	Cadre ou profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Quartiles de niveau de vie par u.c.	Premier quartile	0,11	0,84	- 0,75	0,70	0,43	- 0,38	- 0,45
	Second quartile	- 0,60	- 0,40	- 1,08*	- 0,60	- 0,73	- 0,92	- 1,01
	Troisième quartile	- 0,50	0,55	- 2,04***	0,45	0,34	- 1,66***	- 1,62***
	Quatrième quartile	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Type de commune de résidence à 16 ans	Moins de 20 000 hab.	- 0,44	- 0,60	- 0,20	- 0,56	- 0,42	- 0,06	- 0,03
	De 20 000 à 200 000 hab.	- 0,52*	- 0,90**	- 0,44	- 1,09**	- 1,02**	- 0,39	- 0,40
	Agglomération parisienne	- 0,09	- 0,39	- 0,10	- 0,29	- 0,10	0,01	0,06
	Hors métropole	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Corpulence	Maigre				1,49***		0,72	
	Surpoids				0,56		0,56	
	Normal				0		0	
Taille	Grand				1,15***		0,73	
	Petit				- 0,55		- 1,82***	
	Moyen				Réf.		Réf.	
Interactions (corpulence x stigmatisation)	Maigre x stigmatisé							- 3,84*
	Surpoids x stigmatisé					- 0,95		- 1,70**
	Normal x stigmatisé					- 6,04**		- 1,89*
	Maigre x non stigmatisé					1,84***		0,88*
Interactions (taille x stigmatisation)	Surpoids x non stigmatisé					0,13		1,34**
	Grand x stigmatisé							
	Petit x stigmatisé					4,73**		0,77
	Normal x stigmatisé					Réf.		Réf.
N		1451	671	780	671	671	780	780

(1) Les jeunes hommes inactifs sont très peu nombreux dans l'échantillon (21).

(2) Personnes nées dans le pays considéré ou ayant au moins son père ou sa mère qui y est né.

(3) Il s'agit de jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents, qui ne vivent pas seuls et qui ne vivent pas en couple, mais qui vivent avec d'autres (amis le plus souvent, ou autres parents que le père et la mère).

Lecture : régression logistique multinomiale, situation de référence : vit seul. Cf. tableau 8, dont cette annexe présente la version complète.

Champ : jeunes de 18 à 30 ans.

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.